

GOMA, le 29 Septembre 1994

WJ
18/7/97

(8)

TRES SECRET

CASE NO: TCR-98-41-1
EXHIBIT NO: P.457.A
DATE ADMITTED: 12-12-2006
TENDERED BY: PROSECUTOR
NAME OF WITNESS:

O B J E T : Compte rendu de réunion

A Son Excellence Monsieur le
Président de la République Rwandaise

à BUKAVU

A Son Excellence Monsieur le
Premier-Ministre

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe le Compte-rendu de la réunion des Officiers du HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMEES RWANDAISES tenue à GOMA du 02 au 08 Septembre 1994. Je reste disposé pour un éclaircissement éventuel de l'un ou l'autre point.

En vous souhaitant bonne réception, je prie à votre Excellence de croire à ma très haute considération.

BIZIMUNGU Augustin
Général-Major



TRES SECRET

K0041476

TRES SECRET

RAPPORT DE LA REUNION DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES

ARMEES RWANDAISES ET DES MEMBRES DES COMMISSIONS TENUE

A GOMA DU 02 AU 08 SEPTEMBRE 1994.

TRES SECRET

K0041477

TRES SECRET

SOMMAIRE

I. MOT D'OUVERTURE DE LA REUNION PAR LE CHEF D'ETAT-MAJOR AR

II. PROGRAMME :

02 Septembre 1994 PM : Ouverture de la réunion
03 Septembre 1994 : Travaux en Commissions
04 Septembre 1994 : Travaux en Commissions
05 Septembre 1994 : Séance plénière
06 Septembre 1994 : Séance plénière
07 Septembre 1994 : Séance plénière
08 Septembre 1994 : Séance plénière et clôture

III. ORDRE DU JOUR : (Points à traiter par Commission)

A.

INTERIEURES

1. Relations avec le Gouvernement
2. Relations avec la population civiles
3. Relations avec le ZAIRE
4. Relations avec le BURUNDI
5. Relations avec l'UGANDA
6. Relation avec la TANZANIE, le KENYA
7. Formation idéologique des hommes
8. Problème de régionalisme
9. Comité de préparation d'un dossier en vue des négociations éventuelles avec le F P R.
10. Priorité de la Commission.

B. COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

1. Encadrement et sensibilisation
2. Problème d'autorité et moral de la troupe
3. Règlement de discipline
4. Problèmes sociaux des militaires
5. Problèmes des familles des militaires et de la scolarisation des enfants.
6. Liquidation des litiges persistants
7. Priorité de la Commission.

C. COMMISSION INFORMATION ET DOCUMENTATION

1. Participation des Officiers aux réunions et autres activités à caractère politique.
2. Relations avec la Presse
3. Elaboration du Dossier sur les exactions commises par le F P R.
4. Ecoutes Radio.
5. Recherche du Renseignement
6. Sécurité du Personnel
7. Priorités de la Commission

D. COMMISSION PLANIFICATION

1. Le Point sur la situation
2. Réorganisation des FAR
3. Fonctionnement du Haut-Commandement
4. Regroupement des Unités

K0041478

TRES SECRET

5. Missions prioritaires à assigner aux Commissions.
6. Programme d'action et d'Instruction
7. Problèmes des sites
8. Etablissement Liaison Radio

E. COMMISSION PATRIMOINE, FINANCES ET ACCROISSEMENT DES RESSOURCES

1. Déblocage de fonds maintenus à la B.N.R
2. Bâtiment de travail pour le Commandement
3. Vivres
4. Recouvrement des biens des FAR
5. Recouvrement des Finances - Munitions
6. Rentabilisation du Patrimoine
7. Création du Fonds de Résistance
8. Déplacement des Membres des Commissions
9. Organisation des Loisirs.

IV. CONCLUSIONS

1. Décisions
2. Recommandations
3. Nos Priorités

K0041479

V. LISTE DES PARTICIPANTS

EN ANNEXE

I. MOT D'OUVERTURE PAR LE CHEF D'ETAT-MAJOR

Messieurs les Officiers, il y a à peu près un mois et demi que nous sommes entrés sur le territoire Zaïrois avec toutes les institutions du Pays. La situation géographique et l'environnement ont fait que les Forces Armées se sont réfugiées une partie à BUKAVU et une autre partie, la plus grande, à GOMA. La rencontre d'aujourd'hui nous donne l'occasion de réunir les Officiers supérieurs représentant les militaires de BUKAVU et de GOMA pour faire le point sur l'état de la situation politico-militaire actuelle afin de nous permettre de mener une réflexion dans le but d'identifier et de clarifier les causes profondes qui sont à la base de notre état actuel et de dégager une stratégie commune permettant de trouver des solutions aux problèmes de nos militaires en particulier et de tous les rwandais en général.

La situation actuelle est dramatique, et les militaires et tous les rwandais souffrent de beaucoup de maux dus au manque de logement, au manque de nourriture, au manque de médicaments, vous connaissez le fléau qui s'est abattu sur la population rwandaise à GOMA aux mois de JUILLET - AOUT et qui a causé beaucoup de morts parmi nos réfugiés. Les Forces Vives sont dispersées, les instances de décision voire même celles des Forces Armées ne sont plus fonctionnelles, la population et les soldats ne sont plus encadrés, les Officiers et les autres cadres de l'administration agissent actuellement beaucoup plus à titre individuel que collectif, la dilapidation du patrimoine national, de l'Armée et de la Gendarmerie est criante même aux yeux des étrangers, le peuple et les soldats sont humiliés devant cette situation.

Les causes de cette situation sont multiples : La guerre et tous ses méfaits qui a détruit

tout le tissu humain et économique du Pays, la lutte cyclique entre les HUTU et les TUTSI pour la conquête du pouvoir, l'embargo qui a été imposé à notre Pays, la politique intérieure et le régionalisme, l'Armée du FPR à base des éléments de l'Armée Ougandaise appuyée par ses sponsors, la mauvaise compréhension du problème rwandais par la Communauté internationale, la complicité de la MINUAR et des autres puissances, etc ...

Dans tout cela, nous ne pouvons pas dire que notre comportement en général et plus particulièrement celui des Officiers est exempt de reproches, nous devons faire un examen de conscience de façon sérieuse et faire une analyse profonde de toute la situation pour que les enseignements tirés nous servent de base dans nos actions futures.

K0041480

Concernant le Gouvernement, d'aucuns pensent que le Gouvernement actuel n'est plus fonctionnel et qu'il faudrait le remplacer par un Comité politico-militaire restreint capable de faire entendre la voix de tous les réfugiés rwandais au niveau de la Communauté Internationale.

S'agissant des Forces Armées Rwandaises, toute la population fonde ses espoirs dans cette Armée mais, il faut qu'elle reste unie et organisée. Les structures ont été mises en place, à savoir le Haut Commandement de l'Armée et les différentes Commissions. Cependant, les critiques n'ont pas manqué surtout en ce qui concerne le mode de désignation des membres du Haut Commandement et des Commissions. Au cours de cette réunion ce problème doit être débattu pour qu'une décision finale soit prise à ce sujet.

Comme la population fonde ses espoirs dans l'Armée, cette Armée doit être vite réorganisée pour pouvoir participer à l'encadrement de cette population et gagner la confiance de la Communauté civile rwandaise réfugiée récemment au ZAIRE et ailleurs.

Les litiges suivants qui subsistent au sein des Forces Armées doivent être apurés dans les délais les plus brefs : les problèmes des soldes qui doivent être réglés sans tarder, le problème de promotion qui doit être discuté sans complaisance, le problème des familles des militaires, le problème des orphelins, des invalides et blessés de guerre qui doit trouver une solution au niveau du HCR, le problème de l'enregistrement des effectifs par Unité qui doit être résolu et la mise sur pied d'un Règlement de discipline adapté à notre situation actuelle s'impose. Dans le cadre du renseignement, la présence de nos éléments au Rwanda est nécessaire. La formation politique et idéologique de nos militaires dans les Camps des réfugiés doit être intensifiée, la gestion du patrimoine des Forces Armées et même celui de l'Administration Centrale doit être étudiée pour viser la rentabilité et l'efficacité au profit de nos hommes. Tenant compte de cette situation il faut par priorité chercher à entretenir les forces qui seraient regroupées avant d'envisager l'exécution de tout autre plan.

La Commission de planification devra faire une étude complète sur la genèse de cette guerre, les

atouts et les faiblesses des parties antagonistes, rechercher et analyser les causes de notre défaite pour ensuite nous proposer des stratégies tendant à trouver une solution soit politique soit militaire au problème Rwandais avec l'objectif de retour dans notre Pays. Pour cela, il faudra mettre sur pied une organisation politico-militaire composée de trois fronts : un front politique, un front militaire et un front économique et financier.

Voilà, Messieurs les Officiers, les quelques points que je sou mets à votre réflexion pour qu'ensemble nous prenions en mains les responsabilités qui sont les nôtres dans le cadre des décisions que nous pouvons prendre soit pour continuer notre action de protection de la population soit de tout lâcher et confirmer la victoire du FPR. A mon avis, la cohésion et l'engagement de tout le monde malgré toutes les difficultés imaginables et inimaginables pouvant nous arriver devrait primer sur le sauve qui peut car la seule force qui nous reste est la solidarité entre l'Armée, la population et la Société civile rwandaise. Je compte sur le franche collaboration de tous pour que des recommandations utiles et responsables soient le résultat de nos travaux.

Je vous remercie et je vous annonce le programme et l'ordre du jour de notre réunion.

II. RAPPORT DE LA COMMISSION POLITIQUE ET DES RELATION EXTERIEURES

A. Travaux de la Commission

1. RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

K0041481

- a. La Commission se pose à ce sujet les questions suivantes :
- (1) Le Gouvernement existe-t-il, est-il en mesure de reprendre son fonctionnement ?
 - (2) Que peut-on encore attendre de ce Gouvernement ?
- b. CONSTAT
- Les membres de la Commission Politique constatent que les Ministres formant le Gouvernement sont dispersés et NE tiennent PLUS, par ce fait, des réunions du Conseil du Gouvernement. Ils NE prennent PLUS des décisions depuis la fuite du Pays. Certains Ministres ont été malhonnêtes et ont dilapidé les biens et le patrimoine du peuple rwandais. D'autres auraient détourné des fonds. Certains autres encore se sont installés très loin de la population rwandaise réfugiée. Le Gouvernement N'a JAMAIS eu d'audience sur la scène internationale. Il y a absence d'encadrement de la population de la part de ce Gouvernement malgré la confiance que cette dernière garde encore envers lui. L'absence de gestion du patrimoine national déplacé avec la population est criante.
- c. De ce constat, il ressort que le Gouvernement actuel en exil est nominal, N'est PLUS fonctionnel et a perdu toute audience devant la Communauté Internationale. Il a le SEUL atout d'avoir encore la confiance de la population réfugiée. Dans les circonstances actuelles,

les membres du Gouvernement pourraient mieux encadrer la population et il en a les moyens, récupérer le patrimoine national et assurer sa gestion au profit de la population et des F.A.R. En vue de la réalisation de ces objectifs, le Gouvernement devrait se ressaisir et s'organiser, remplacer les Ministres défaillants et au mieux constituer un Gouvernement formé d'un nombre restreint de Ministres et remanié, qui serait plus souple pour réfléchir et résoudre les problèmes de réfugiés et se fixer des objectifs à court et à moyen terme avec l'objectif ultime de rentrer dans notre Pays.

K0041482

Il devrait en outre se pencher sur le dossier "NEGOCIATIONS AVEC LE F.P.R" tout en réfléchissant sur d'autres moyens de retour au Pays au cas où les négociations N'auraient PAS lieu ou échoueraient. Il devrait suivre de près la politique du F.P.R au Rwanda, la politique du Zaïre et la politique internationale et nouer des contacts avec des personnes pouvant influencer l'opinion internationale en notre faveur. Ce Gouvernement doit engager une action tangible et intensive de sensibilisation auprès de la population pour la garder ensemble et solidaire en cas d'impossibilité de solution négociée et éviter qu'elle NE soit massacrée par le F.P.R en cas de rentrée désordonnée, inconditionnelle et désespérée. Par ailleurs, un Gouvernement restreint et remanié présente les avantages suivants :

- (1) Dans l'esprit des ACCORDS D'ARUSHA, il reste le seul interlocuteur valable auprès du F.P.R.
- (2) Il reste malgré tout encore crédible et populaire au niveau de la population.
- (3) Son existence constitue un caractère dissuasif vis à vis du F.P.R qui sent toujours un adversaire de taille à travers lui.

Il présente néanmoins les inconvénients ci-après :

- Il est discrédité sur le plan international et contesté par le F.P.R.
- Difficultés de choix de membres de ce Gouvernement dues aux querelles éventuelles entre partis politiques.

d. Dans le cas où ce Gouvernement serait mis en place, les relations entre lui et les F.A.R seraient des relations normales de subordination. Dans le cas où la mise en place d'un tel Gouvernement serait impossible ou qu'il NE répondrait PAS aux attentes de la population et des Forces Armées, il serait créé une organisation politico-Militaire dont la structure serait étudiée et proposée par la Commission Politique et des relations extérieures des F.A.R. Cette organisation serait dirigée par un Comité de 7 membres dont 3 militaires et 4 civils.

Avantages et inconvénients de l'organisation Politico-Militaire.

Avantages

- Possibilités d'avoir de l'audience devant la Communauté Internationale.
- Elle serait plus fonctionnelle car composée de personnes volontaires et engagées.

- Peut être acceptée par le F.P.R en vue des négociations.
- Cette organisation N'aurait PAS de coloration politique et partisane.

Inconvénients

- Elle lui prendrait un temps pour se faire connaître et se faire reconnaître par la population et l'extérieur.
- Absence de moyens de base pour le fonctionnement.
- Vulnérabilité suite aux dissensions entre partis politiques.

e. En conclusion, le Gouvernement devrait être remanié avant la fin du mois de Septembre, faute de quoi l'organisation Politico-Militaire devrait être mise en place SANS tarder. D'ores et déjà, la Commission Politique et des relations extérieures devrait mener une étude sur la structure de cette organisation et le mode de sa mise en place.

2. RELATIONS AVEC LA POPULATION CIVILE. K0041483

- a. Les responsables militaires doivent approcher les responsables des partis politiques pour les sensibiliser de transcender les querelles partisanes et privilégier une action solidaire et concertée dans le but d'atteindre notre objectif commun : le retour au Pays.
- b. Les responsables militaires doivent demander aux intellectuels rwandais d'aider les autorités politico-administratives à la sensibilisation et l'encadrement des réfugiés. Ensuite, leur demander de prendre des initiatives pour créer des groupes de réflexion sur le patriotisme et le retour au Pays. Leur demander d'approcher les organismes étrangers pour leur faire comprendre notre cause et leur demander des aides pour la population. Approcher les intellectuels et leurs dire la vérité sur le problème rwandais.

Les intellectuels rwandais devraient postuler pour des emplois dans le cadre international pour approcher les étrangers.
- c. Les aumôniers et le Comdt Mil devraient approcher les religieux sensibles à notre cause pour échange d'Info et leur demander de plaider auprès des Communautés religieuses afin de venir en aide aux réfugiés rwandais. Il faudrait inciter les religieux à visiter les Eglises du monde pour chercher les aides de leurs chrétiens réfugiés. Les religieux devraient participer à l'éducation morale de la population et des militaires.
- d. Nous devons inciter le Gouvernement à encourager les hommes d'affaires et tous les réfugiés à continuer à faire fructifier leurs biens, les informer de la situation générale et leur faire comprendre que des cotisations pour financer nos actions seront indispensables.
- e. Néanmoins, les cadres Officiers sont invités à approcher ces hommes d'affaires pour transmettre ce message dès maintenant.
- f. Inviter le Ministre chargé de la Jeunesse d'envisager les voies et moyens d'organiser et d'encadrer les jeunes en collaboration avec la Commission Sociale qui a été mise sur

pied.

- g. Inviter le Gouvernement à sensibiliser les autorités administratives et politiques (Préfets, Bourgmestres, etc...) pour le recensement et l'encadrement de la population.

3. RELATIONS AVEC LE ZAIRE

K0041484

a. Population Zaïroise

(1) Sensibiliser nos militaires à adopter un comportement digne à l'endroit de la population zaïroise en général. Fustiger les actes de banditisme et de barbarie envers cette population. Livrer à la justice zaïroise les militaires coupables d'infractions (vol de vaches, spoliation véhicules et autres biens, séquestration des personnes, etc...).

(2) Informer les militaires ~~de la~~ législation Zaïroise en la matière.

(3) Informer nos militaires de leur statut de réfugiés.

b. Autorités Politico-Administratives Zaïroises

Les responsables militaires F.A.R doivent chercher les voies et moyens pour les approcher et maintenir le contact. Envisager les possibilités d'avoir des relations sociales avec ces autorités.

c. Autorités militaires Zaïroises.

Il faut chercher comment les approcher en dehors du cadre de service. Les informer du comportement de leurs militaires. Leur demander des éléments de sécurité pour nos Camps et nos autorités ou négocier comment assurer cette sécurité par nos propres moyens.

- d. En conclusion, en vue de la réalisation de ces objectifs, il faut établir des représentations fixes à GOMA, BUKAVU et KINSHASA.

e. O.N.G

Solliciter les aides (habits, nourriture, sheeting, médicaments) pour les militaires.

- g. Suivre l'évolution politique du Zaïre ainsi que sa politique de défense.

4. RELATIONS AVEC LE BURUNDI

Nous devons maintenir le contact avec le PALIPEHUTU et le FRODEBU et suivre de près l'évolution politique du BURUNDI pour ensuite envisager les possibilités de collaboration et d'action commune avec ces deux formations politiques.

5. RELATIONS AVEC L'UGANDA

Nous devons chercher à nouer des relations avec les Mouvements d'opposition à MUSEVENI pour étudier les modalités de collaboration avec eux.

6. RELATIONS AVEC LA TANZANIE

Il faut organiser la population rwandaise réfugiée là-bas pour essayer d'infiltrer l'appareil Politico-Administrative de

ce Pays. Il faut chercher les voies et moyens pour former nos gens en anglais et en Swahili pour infiltrer ces milieux.

7. RELATIONS AVEC LE KENYA

Il faut organiser la population rwandaise réfugiée là-bas pour essayer d'infiltrer l'appareil Politico-Administratif de ce Pays. Il faut chercher les voies et moyens pour former nos gens en anglais et en Swahili pour infiltrer ces milieux.

8. FORMATION IDEOLOGIQUE DES HOMMES

K0041485

Il a été confectionné un document comprenant les éléments essentiels à inculquer ~~aux~~ militaires et à la population rwandaise. Ce document traite notamment : la situation géographique, la révolution de 1959, l'avènement des deux républiques, etc ... Il nous revient de multiplier ce document et d'organiser un séminaire pour les Officiers et les Sous-Officiers devant porter le message aux autres militaires. Dans le cadre de l'éducation au patriotisme et au nationalisme, il faudrait chercher des conférenciers compétents capables. Il faudrait penser à forger le nationalisme et le patriotisme par la chanson et la culture, la folklore et les écrits.

9. LE PROBLEME DE REGIONALISME

La Commission constate que le régionalisme a existé pendant la Première et la deuxième République, entretenu par un groupe de gens autour du pouvoir aux intérêts égoïstes. Au début et pendant la guerre, ce régionalisme fut exacerbé et exploité par le F.P.R. A l'avènement du multipartisme, les partis politiques prirent une coloration régionale. Les tentatives de mise en application des ACCORDS d'ARUSHA a mis à nu le vrai problème qui est en fait ethnique. Avec la reprise de la guerre en Avril 1994, le peuple rwandais a reconnu la vraie nature de la guerre qui est ethnique et a senti le besoin de s'unir pour faire face à un ennemi commun. Ainsi, le régionalisme fut inhibé au profit de la cohésion nationale. Malheureusement, cette prise de conscience fut tardive et N'a pu arrêter le drame qui fait que la population rwandaise se trouve en exil. Dans cet exil, la majorité de la population du NORD de notre Pays est à GOMA tandis que celle de la majorité des gens du SUD est à BUKAVU. Certains échos font état de la résurgence de ce problème surtout parmi certains fonctionnaires réfugiés à BUKAVU qui propagent les rumeurs selon lesquels l'argent des Banques a été distribué aux gens du NORD du Rwanda alors que l'argent a été bloqué par la Banque Nationale du Zaïre et que les négociations sont en cours pour son déblocage. D'autres rumeurs de même évidence disent que la population du SUD du Rwanda, et même les Ministres, s'est réfugiée vers le SUD KIVU tandis que celle du NORD est à GOMA, d'autres problèmes du genre tel que solidarité BYUMBA (AKAZU K'i BYUMBA), les massacres des gens du SUD qui auraient été commis par les INTERAHAMWE du NORD sont commentés. Ce regain de régionalisme entretenu par les civils NE devrait PAS contaminer les membres des FAR et nous invitons les autorités politiques à prendre des mesures pour l'étouffer dans l'oeuf en informant la population par des réunions régulières dans les Camps des réfugiés. Il faut envisager la création des bulletins d'informations destinés à l'information correcte de la population réfugiée.

10. COMITE DE PREPARATION D'UN DOSSIER EN VUE DES NEGOCIATIONS FUTURES AVEC LE F.P.R.

K0041486

La Commission pense que la voie des négociations est la moins coûteuse, la plus simple et la plus rapide pour faire rentrer la population rwandaise dans le pays et qu'il faudrait par conséquent encourager toute initiative tendant à favoriser les négociations directes entre le F.P.R et le Gouvernement en exil. La base des négociations devrait être "L'ACCORD DE PAIX D'ARUSHA". La Commission pense qu'il faut user de tous les moyens possibles pour faire pression sur le F.P.R en vue de le pousser à accepter à négocier (sabotage à l'intérieur, la voie médiatique, l'envoi des émissaires dans les Pays étrangers, etc...). La Commission propose d'approcher les hommes d'affaires pour l'exploitation des moyens média à notre disposition. Le Comité de préparation de ce dossier devrait être composé de personnes nouvelles, peu connues dans les dossiers antérieurs, NON brûlées au niveau de la Communauté Internationale, d'une maturité permettant de prendre une position réfléchie et sage dans une situation aussi délicate. Nous suggérons que du côté civil, un Comité analogue soit créé pour préparer les dossiers sur les négociations politiques.

11. PRIORITE DE LA COMMISSION

- Etudier et proposer la structure de l'Organisation Politico-Militaire à mettre en place et élaborer le manifeste-programme d'ici fin Septembre.
- Elaborer un document "IDEOLOGIE" des membres de l'Armée.

12. REUNION DES PARTIS POLITIQUES REUNIS A BUKAVU DU 02 AU 03 SEPTEMBRE 1994 (pour information)

a. Réunion présidée par le Président de la République en présence du Premier Ministre.

b. O B J E T : RESTRUCTURATION DU GOUVERNEMENT

c. RESULTATS :

(1) GARDER APPELLATION GOUVERNEMENT réduit à 8 DEPARTEMENTS:

- RELATIONS EXTERIEURES ET DE LA COOPERATION : M D R
- AFFAIRES SOCIALES : M R N D
- INFORMATION ET PROPAGANDE: MDR
- DEFENSE ET SECURITE : F A R
- ECONOMIE ET FINANCES: P S D
- AFFAIRES JURIDIQUES: P L
- EQUIPEMENT ET PATRIMOINE: P L
- MOBILISATION ET JEUNESSE: MRND

(2) CONSEIL DE DISCIPLINE : Chargé de suivre le recouvrement des biens au profit de la COMMUNAUTE

RWANDAISE.

- (3) NOUVELLES MISSIONS DU GOUVERNEMENT K0041487
- Organiser la Résistance Populaire.
 - Rassembler les Rwandais autour des valeurs républicaines basées sur la révolution de 1959.
 - Organiser un Réseau de Communication entre tous les Rwandais (Rwanda - Tanzanie - Burundi - Uganda - Zaïre - Kenya et Europe et ailleurs).
 - Protection et Défense des Droits de l'homme. (Préparer la défense sur le Dossier des massacres).
 - Recherche des Ressources.
- (4) RECOMMANDATIONS AUX RESPONSABLES DES FAR
- Action de déstabilisation pour faire pression sur le F P R et l'amener à accepter les négociations.
 - Soigner l'Etat d'esprit des militaires
 - Mettre en place d'un Service de Renseignement, et désigner un Coordinateur capable d'exploiter les Informations au profit du Premier Ministre.
 - Créer une Brigade de Protection des Camps et des personnalités.
 - Rentabiliser l'Imprimerie.
 - Contacts avec le PALIPEHUTU et avec l'opposition Ugandaise.
 - Elaborer un PLAN D'ACTION à présenter aux Autorités Zaïroises.
- (5) INSTITUTIONS : ASSEMBLEE ET PRESIDENCE ET PRIMATURE:
- Inchangées.

B. INTERVENTIONS DES PARTICIPANTS

1. Relations avec le gouvernement
- (a) Le gouvernement rwandais en exil n'a pas encore reçu des autorités zaïroises l'asile politique sollicité. Cette contrainte ne devrait pas nous empêcher de nous réorganiser pour faire entendre notre voix sur le plan international sans attendre la réaction du ZAIRE qui a ses propres problèmes.
- (b) L'inefficacité criante de l'actuel gouvernement impose un changement, soit par la mise en place d'un gouvernement restreint tel que proposé par la rencontre de BUKAVU du 02 au 03 Sep 94, soit en optant pour une structure politico-militaire dont le mode de fonctionnement serait déterminé par une commission ad-hoc.
- (c) Concernant la proposition de la rencontre de BUKAVU entre les partis participants à l'actuel gouvernement, plusieurs objections ont été émises quant à son efficacité et au risque de clivages préjudiciables à l'aboutissement de nos entreprises futures:
- Tous les partis politiques n'étaient pas représentés alors que pour être efficace, le futur gouvernement restreint doit sortir d'un consensus de toute la

population réfugiée représentée par les dirigeants des partis et les institutions existantes.

- La répartition des postes ne doit pas s'inspirer de l'appartenance aux partis politiques mais doit viser l'efficacité et privilégier les capacités individuelles. K0041488
- Les accords de paix d'ARUSHA et le protocole d'entente entre les partis d'Avril 92 ne constituent pas une contrainte incontournable pour la désignation des nouveaux dirigeants.
- Si le principe de la légalité doit être préservé pour prévenir les clivages, il NE doit PAS NON PLUS constituer un obstacle pour un changement qui redorerait l'image extérieure du peuple Rwandais réfugié.
- Il nous faut SANS délais de nouvelles figures, NON souillées, crédibles aux yeux de l'extérieur et auprès de la population. Nos amis pourraient être contactés pour pointer du doigt les personnalités qu'ils souhaiteraient avoir comme interlocuteurs et parmi lesquelles on choisirait la nouvelle classe dirigeante.

(2) Conclusions et Recommandations

- (a) Le Président de la République et les membres de l'Assemblée Nationale sont à maintenir en place.
- (b) L'actuel Gouvernement est à réduire à 8 Ministres tel que proposé par le rencontre de BUKAVU.
- (c) Le Premier Ministre doit être une figure de carrière internationale, qui peut obtenir audience auprès de nos anciens partenaires, en profitant autant que possible de ses relations personnelles.
- (d) Les membres du Gouvernement doivent être choisis en fonction de leurs compétences et NON suivant l'appartenance aux partis politiques. En particulier, le Ministre des Relations extérieures et de la Coopération sera choisi suivant les mêmes critères que le Premier Ministre.
- (e) S'il était remplacé, l'actuel Premier Ministre serait désigné à la tête de l'un des départements, notamment celui de la Mobilisation et Jeunesse eu égard à sa crédibilité et à sa popularité.
- (f) Des Commissions seront créées au sein des nouveaux départements pour épauler les Ministres.
- (g) Le Président de la République, le Bureau de l'Assemblée Nationale, le Premier Ministre, les représentants des partis politiques et les Forces Armées Rwandaises devraient se réunir SANS tarder pour la mise en place du nouveau Gouvernement qui devrait être opérationnel avant la fin du mois de Septembre 1994.
- (h) Pour le cas particulier du Ministère de la Défense et de la Sécurité confié aux Forces Armées Rwandaises, la réunion a examiné l'opportunité de désigner immédiatement les 3 candidats demandés par la réunion des partis politiques à BUKAVU. La réunion a émis des observations et pris des décisions suivantes:

- Il n'est pas opportun de désigner maintenant les 3 candidats au poste du Ministère de la Défense et de la Sécurité; il faut attendre la désignation du Premier Ministre dans le cadre du remaniement envisagé.

- Les candidats seront présentés au nouveau Premier Ministre et non aux partis politiques.

- Il faut contacter les Offrs qui sont à l'étranger ou en mission pour recueillir les avis sur leur éventuelle candidature.

- Seuls les Officiers supérieurs des FAR encore en activité peuvent prétendre à ce poste.

(i) Quant aux recommandations aux responsables des FAR par les partis politiques, la réunion décide :

- de faire siennes les deux premières
- que le coordinateur du renseignement auprès du 1er Ministre sera désigné en même temps que la mise en place du Haut Commandement.
- que la création d'une brigade de protection et des personnalités sera tributaire de nos actions à mener.
- que les trois dernières recommandations seront exécutées dans la mesure du possible.

b. RELATIONS AVEC LA POPULATION CIVILE

(1) Interventions

- (a) Nous devons soigner nos relations avec la population civile réfugiée et éviter les exactions de tous genres envers cette même population.
- (b) Le Gouvernement doit tout mettre en oeuvre pour encadrer cette population, surtout que les réfugiés ont élu leurs dirigeants au niveau de chaque Camp.
- (c) La population a suivi les Forces Armées Rwandaises dans l'exil. Il revient aux Militaires de continuer à jouer leur rôle d'avant-garde dans toute initiative pour le retour au pays, prévenir les retours désordonnés et surtout les décourager en créant un climat d'insécurité au Rwanda.
- (d) Les contacts du Commandement avec la population sont recommandés, d'une part pour épauler l'action de SES dirigeants, mais aussi pour la mettre au courant de l'évolution de la situation et entretenir l'espoir d'un retour au pays pour lui éviter de se fier aux rumeurs propagées par les agents ennemis ou irresponsables.

(2) Conclusions et Recommandations

- (a) La population doit rester informée pour NE PAS être découragé et retourner d'initiative au Rwanda où elle risque d'être décimée.
- (b) Les aumôniers catholiques confectionneront un mémorandum sur l'évolution de l'Eglise catholique au Rwanda mettant en exergue son influence politique. Le Ministère des Relations extérieures et de la Coopération devrait faciliter les déplacements à l'étranger de notre clergé

pour faire entendre notre cause.

c. RELATIONS AVEC LE ZAIRE

K0041490

- Des représentations NE sont PAS à établir SEULEMENT au ZAIRE, mais aussi là où il y a des Communautés Rwandaises et/ou autochtones sensibles à notre cause.
- Pour éviter des problèmes en cas de changement de régime au ZAIRE, nous devons adopter une attitude digne et NON nous comporter comme en pays conquis.
- Les O N G doivent être sensibilisées sur notre cause qui N'est PAS la conséquence du manque d'aides pour la satisfaction des besoins primaires, mais dont le fond est essentiellement ethnique et politique

d. RELATIONS AVEC LE BURUNDI

SANS remarques.

e. RELATIONS AVEC L'UGANDA

Nous devons aussi approcher les Pays limitrophes de l'UGANDA qui ont un quelconque contentieux avec lui (ZAIRE - KENYA - SOUDAN) pour collaborer avec eux.

f. RELATIONS AVEC LA TANZANIE, le KENYA.

SANS remarques particulières

g. FORMATION IDEOLOGIQUE DES HOMMES

- L'idéologie à enseigner à la population sera élaborée par le département chargé de la mobilisation, qui s'inspirera de la documentation existante, notamment le document déjà confectionné par le MINADEF.
- La propagande étant une science qui a ses techniques, des démarches devront être entreprises auprès des pays et mouvements amis pour la formation des formateurs.
- Dans l'entre-temps, il y a lieu de faire un condensé de la documentation existante pour en tirer les premiers éléments d'idéologie à inculquer à nos militaires déjà regroupés.

h. PROBLEME DE REGIONALISME

(1) Interventions

- (a) Le régionalisme trouve ses origines dans le passé féodal, a été entretenu successivement par les autorités de la Première et de la IIème République et nous poursuit même dans l'exil.
- (b) Pour éliminer ce fléau, il faut en déterminer les causes et trouver les remèdes appropriés.
- (c) Parmi les causes du régionalisme, on peut citer :
 - Influence TUTSI pour diviser l'ethnie HUTU afin de mieux l'assujettir.
 - Le monopartisme qui favorisait le paternalisme, le clientélisme et la favoritisme;

- Mauvaises politiques au niveau de l' administration
- Les extrémistes des 2 bords.

K0041491

(2) Conclusions et Recommandations

- (a) Le problème de régionalisme est national et la solution est d'ordre politique.
- (b) Pour endiguer le fléau, il faut :
- Créer une Commission pour rédiger un livre blanc sur le régionalisme, lequel parlera de son développement historique, en déterminera les causes et proposera des remèdes qui contribueront à bannir à JAMAIS ce fléau dont les conséquences sont très graves.
 - Organiser des débats sur ce problème
 - Créer un organe d'information
 - Privilégier la consultation, la concertation et la transparence.

I. COMITE DE PREPARATION D'UN DOSSIER EN VUE DES NEGOCIATIONS EVENTUELLES AVEC LE F P R

- Faut-il parler des négociations avec le F P R ou le Gouvernement de KIGALI ? Il est mieux indiqué de parler des négociations avec le FPR qui est au pouvoir à KIGALI, tandis que le Gouvernement de KIGALI N'a été reconnu que par quelques pays.
- Le principe de négociations N'exclut PAS les actions militaires, soit pour forcer ces négociations, soit pour avoir plus de poids lors des négociations.
- Les membres de la Commission Politique et Relations extérieures prépareront le dossier "Négociations avec le F P R", mais la délégation éventuelle pour aller "négocier" serait désignée par le Gouvernement.

J. PRIORITE DE LA COMMISSION

- Conception d'une structure politico-militaire à mettre en place au cas où le système gouvernemental connaîtrait un échec.
- Elaborer un document "Idéologie" pour les membres des Forces Armées Rwandaises.

III. RAPPORT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLESA. TRAVAUX DE LA COMMISSION1. ENCADREMENT ET SENSIBILISATION DES MILITAIRES

Pour pouvoir encadrer et sensibiliser les militaires, il faut obligatoirement les installer confortablement dans un site. Le problème se pose différemment pour le Groupement de BUKAVU et celui de GOMA dans la situation actuelle:

a. Le Groupement de BUKAVU

K0041492

- Au moment de leur traversée de la frontière Zaïroise, les militaires de BUKAVU et leurs familles ont été orientés dans le Camp PANZI. Ils ont pu ainsi être gérés et encadrés plus facilement.

- Les militaires célibataires du même Groupement de BUKAVU sont déjà regroupés dans un site appelé BULONGE. Un site similaire fait actuellement l'objet d'identification pour y installer les familles des militaires.

b. Le Groupement de GOMA

- Les militaires et leurs familles ainsi que les civils ont franchi la frontière Zaïroise dans des conditions particulières. Il N'a PAS été possible de s'occuper spécialement des militaires.

- Ainsi, donc les deux groupes sociaux en provenance du RWANDA, à savoir les militaires et les civils, sont actuellement installés indistinctement tout le long de l'axe GOMA - SAKE. Cette situation particulière au Groupement de GOMA rend très difficile l'encadrement des militaires de la région.

- Pour pouvoir encadrer et sensibiliser efficacement les militaires, la Commission des Affaires Sociales et culturelles propose ce qui suit :

- (1) Les militaires et leurs familles doivent être regroupés SANS délai dans un site en collaboration avec le HCR et les Autorités Zaïroises concernées. Ceci devrait permettre d'assurer aux bénéficiaires les moyens de survie offerts par la Communauté Internationale aux réfugiés par le canal du H C R.
- (2) Le regroupement des militaires et de leurs familles dans un même site offre l'avantage de stabiliser les militaires. Il permet ainsi d'atteindre plus facilement les militaires pour un programme spécifique d'encadrement et de formation.
- (3) Le Groupement de BUKAVU NE devrait PAS poser de problèmes particuliers puisque un tel site est déjà identifié à BULONGE pour les militaires célibataires. Il faudrait étudier rapidement les possibilités d'y acheminer les familles des militaires en collaboration toujours avec les instances concernées.
- (4) Un site semblable doit être rapidement identifié pour le Groupement de GOMA et y acheminer les familles et les militaires. La situation actuelle NE favorise PAS UN QUELCONQUE ENCADREMENT. Les Autorités Zaïroises exigent d'ailleurs que tous les réfugiés installés sur l'axe GOMA-SAKE soient déplacés ailleurs SANS délai pour permettre une circulation normale des personnes et des biens. Dans le cas où ce site idéal susmentionné NE serait PAS immédiatement disponible, il faudrait provisoirement mettre ces réfugiés à une distance d'au moins 50 m de la dite route. Le H C R devrait être contacté pour l'intéresser à cette nouvelle installation et l'aménagement des axes latéraux.

- (5) La séparation des militaires et des recrues sur un même site s'impose pour un meilleur encadrement. K0041.493
- (6) L'encadrement et la sensibilisation des militaires supposent donc de tels préalables. Il faut en outre tenir en considération les recommandations suivantes :
- (a) Le meilleur discours d'encadrement et de sensibilisation suppose que les Chefs à tous les niveaux vivent avec leurs hommes. Dans le cas où cela N'est PAS réalisable dans l'immédiat, il est vivement souhaité qu'ils fassent régulièrement une descente sur le terrain pour partager la vie de leurs hommes et ainsi pouvoir leur parler à bon escient.
- (b) Il faut absolument arriver à convaincre les militaires que le port de la tenue civile est plus que recommandé dans leur situation de réfugiés. Il faut surtout leur dire que certaines personnes et l'un ou l'autre organisme d'aide sont presque allergiques à la tenue militaire dans un Camp de réfugiés.
- (c) Il faut dissuader les militaires qu'ils NE doivent PAS se faire justice, qu'ils doivent à tout prix éviter des exactions qui NE font que compliquer davantage leur situation de réfugiés.
- (d) L'encadrement et la sensibilisation supposent également et avant tout un Commandement. Il faut donc que les Commandements des deux Groupements soient effectifs et aient un lieu de travail bien connu.

2. LE PROBLEME D'AUTORITE ET MORAL DE LA TROUPE.

- a. Le constat suivant s'impose malheureusement : bon nombre d'Officiers et de Sous-Officiers sensés encadrer la troupe NE s'approchent PLUS de leurs hommes. Les hommes de troupe sont ainsi abandonnés à eux-mêmes, ils s'adonnent à des exactions SANS nom et adoptent des comportements indignes d'un militaire.
- b. Les raisons qui seraient à la base d'une telle situation seraient les suivantes :
- (1) Le cadre NE bénéficie PLUS des avantages auxquels il était habitué et doit se débrouiller pour vivre et pour faire survivre les siens. Il N'a donc PAS assez de temps pour s'occuper des problèmes de son Unité.
- (2) Certains responsables sont accusés de graves malhonnêtetés au niveau de la gestion de biens publics: détournement des salaires, vente des véhicules et autres biens communs.
- (3) Formation tronquée ou presque inexistante des militaires recrutés après le 06 Avril 1994.
- c. Pour faire face à cette situation, des solutions urgentes suivantes s'imposent :
- (1) Pour relancer la motivation de ces responsables, il faut que l'Armée essaye d'assurer un minimum vital

acceptable aux concernés comprenant notamment la RATION et une pécule de fonction susceptible de les maintenir au service de la collectivité.

K0041494

(2) Pour le cas particulier de mauvaise gestion du bien commun, il faut que les coupables reconnaissent publiquement leurs fautes et s'engagent à restituer ou à donner la contre-partie des biens subtilisés. Le Commandement devrait faciliter une telle réconciliation aux fautifs qui en exprimeraient le souhait.

3. LE REGLEMENT DE DISCIPLINE

a. L'actuel Règlement de discipline NE correspond PAS à la situation du moment. Il faut rapidement élaborer un CODE DE CONDUITE pour les militaires précisant leurs droits, leurs obligations, les contraintes éventuelles, etc ...

L'élaboration de ce code doit bénéficier d'une certaine urgence, pour la réorganisation des FAR basée sur le volontariat, mais encadrée par une discipline SANS faille.

b. Les Officiers suivants du Groupement de GOMA vont élaborer un projet de ce Code et le soumettre au Groupement de BUKAVU pour compléments éventuels :

Il s'agit de :

- Colonel	BEM NKULIYEKUBONA Anselme	: Président
- Colonel	MURASAMPONGO Joseph	: Vice-Président
- Lt Col	SETAKO Ephrem	: Membre
- Major	HANYURWIMFURA	: "
- Major	BIZABALIMANA	: "
- Major	MPIRANYA Protais	: "
- Major	NDERELIMANA	: "
- Capitaine	KAZABAVAHO Prudence	: Membre

4. LES PROBLEMES SOCIAUX DES MILITAIRES

a. La situation actuelle de réfugiés des militaires a occasionné la destabilisation profonde des F A R sur le plan humain et matériel. Beaucoup de problèmes sociaux en sont les premières conséquences. Ces problèmes sociaux peuvent se ramener à deux :

- (1) Recherche de moyens de subsistance.
- (2) Recherche de sécurité.

b. La réorganisation des F A R doit prioritairement tenir compte de ces deux facteurs si elle veut aboutir à des résultats concrets et prometteurs pour l'avenir.

5. LIQUIDATION DES LITIGES PERSISTANTS TELS QUE LA REGULARISATION DES PROMOTIONS ET LE PAVEMENT DES SOLDES

a. Pavement des soldes

- Il faut dresser les listes des bénéficiaires par Unité, en mentionnant les mois NON payés, les montants NON payés et le motif du NON-paiement.

- Les Unités suivantes N'ont PAS été payées en tout ou en partie : 42 Bn, Bn CYG, Bn PM, Bn RUTARE et Cie Med (partie).

- Tout ce dossier sera transmis au G4 EM AR pour une suite appropriée.

b. Régularisation des promotions

K0041495

Il faudra également dresser les listes des ayants-droit en omettant les cas de désertion confirmée et ceux qui ont des litiges avec les FAR (détournements, vente de biens communs, etc...). Ce dossier devrait être examiné et finalisé en réunion du MINADEF et de l'EM AR et de l'EM GdN.

6. PROBLEME DE FAMILLES DES MILITAIRES ET SCOLARISATION DES ENFANTS.

a. La gestion des familles des militaires sera d'autant plus facile qu'elles seront organisées au sein d'un site conforme à la réglementation en la matière. Il faut donc donner la priorité voulue à ce dossier pour que les familles des militaires soient prises en charge par le HCR comme tous les autres réfugiés. C'est la SEULE solution réaliste dans les circonstances actuelles.

b. La scolarisation des enfants des militaires doit aussi être envisagée dans ce cadre du HCR. Deux solutions complémentaires sont également à envisager, à savoir :

- Mettre les enfants dans les Ecoles Zaïroises, en sachant que toutes ces écoles sont privées et par conséquent trop chères.

- Organiser des Ecoles au niveau des sites en collaboration avec les autres réfugiés rwandais.

7. PRIORITES DE LA COMMISSION SOCIALE

a. Pour pouvoir faire face aux problèmes sociaux des membres des FAR, il faut absolument en fixer les priorités car ils sont multiples. La Commission Sociale les échelonne dans le temps comme suit :

- Installer les militaires et leurs familles dans les sites et leurs assurer les moyens de subsistance soit par le HCR, soit par une autre source.

- La scolarisation des enfants.

- Le Règlement de discipline.

- L'encadrement et la sensibilisation.

b. Les données statistiques suivantes sont nécessaires pour pouvoir s'occuper des cas sociaux :

- La liste effective des militaires volontaires dans le cadre de la réorganisation des F A R.

- La liste des membres de leurs familles.

- La liste des enfants avec mention de leur âge et de leurs niveau de scolarité.

- La liste des militaires handicapés avec leurs infirmités : aveugles, amputés, etc ...
- La liste des orphelins avec mention de leur âge et de leur niveau de scolarité.

c. Autres problèmes à étudier ultérieurement K0041496

- (1) Etudier les possibilités de formation continue des membres de l'organisation sur place ou à l'étranger.
- (2) Etude complète de l'installation de nos moyens médicaux et rentabiliser le personnel et le Matériel médical.
- (3) Orienter et chercher les débouchés pour nos militaires spécialistes.
- (4) Rentabiliser le savoir-faire de nos spécialistes.
- (5) Relation avec les Religions, etc ...
- (6) Le Service Postal.

H. RESUME DES DEBATS ET RECOMMANDATIONS

1. ENCADREMENT ET SENSIBILISATION

- a. Pour le Groupement de GOMA, des efforts particuliers doivent être déployés, afin de trouver un site pour les militaires et leurs familles.
- b. NE vont dans les site que les militaires volontaires et disciplinés. Le reste doit être orienté dans les sites civils.
- c. Les militaires mariés devraient être encouragés à partir dans les sites civils car il sera difficile d'encadrer les militaires et leurs familles dans les circonstances actuelles.
- d. Il faudrait essayer de regrouper les militaires et leurs familles dans des sites de production pour pouvoir assurer leur suivie.
- e. Organiser des sites pour les militaires et leurs familles aurait un double avantage de sécurité et de disponibilité des militaires. Mais, les inconvénients NE manquent PAS: lourdeur administrative, manque de discrétion, trop de monde sur les sites alors que la situation actuelle NE nécessite PAS beaucoup d'effectifs.
- f. Qui s'occupe du problème de recherche d'un site pour le Groupement de GOMA ? Le Commandement de Groupement mènera les contacts nécessaires.

CONCLUSIONS

- a. Les Militaires et leurs familles vont être regroupés dans des sites en prenant le soin de séparer les quartiers vu les zones pour les militaires mariés et les célibataires.
- b. SEULS les volontaires et les disciplinés seront acceptés dans

ces sites. Les inscriptions pour aller dans les sites doivent être terminées avant le 25 Septembre 1994.

c. Les filles et les femmes militaires peuvent aussi se faire inscrire.

2. RECRUES ET INTERAHAMWE

K0041497

- Les INTERAHAMWE et toutes les recrues de la défense civile posent beaucoup de problèmes d'encadrement et les incidents graves sont recensés chaque jour. La raison principale est le manque de déontologie militaire consécutive à une formation insuffisante ou même inexistante. Deux propositions de solution :
 - a. Les garder et leur assurer une bonne initiation à la vie militaire suivant le Règlement de discipline.
 - b. Les orienter dans les sites civils.
- Orienter purement et simplement les recrues et les INTERAHAMWE dans les sites civils risque de créer un climat d'insécurité grave dans les Camps de réfugiés. L'ennemi NE manquerait PAS d'en tirer profit au détriment de la renommée des Forces Armées Rwandaises.
- Il faut adopter le principe d'admissibilité dans les sites pour les recrues volontaires et disciplinés. Ces jeunes seraient encadrés et gérés pour les recrutements futurs et les missions ponctuelles.
- Il faut maintenir ces recrues et les encadrer car elles ont aidé de leur mieux les Forces Armées Rwandaises. Leur nombre élevé d'ailleurs milite pour une telle solution car leur orientation dans les sites civils risque de provoquer des manifestations difficiles à contenir.

CONCLUSION

Les recrues volontaires et disciplinées attachées à des Bn seront reprises et encadrées dans les sites militaires. Le reste sera versé dans les sites civils.

AUTRES CONSIDERATIONS EN VRAC

- Les Officiers éprouvent de réels problèmes pour installer leurs familles. Ils doivent donc bénéficier du temps nécessaire pour le faire. Ils doivent cependant informer le Commandement sur la date de départ et sur la durée de leur absence.
- Le service de santé des FAR doit mener des contacts avec le HCR et les autres organismes d'aide pour chercher ensemble comment assister les militaires handicapés.
- Les militaires déserteurs ou ayant rejoint les rangs du FPR doivent être chassés des FAR sur base d'un document réglementaire.
- Les Orphelins et les CRAP doivent être recensés et orientés dans des ORPHELINATS (BUHIMBA, etc ...).
- Si on n'a PAS d'objectif à court terme, il faut orienter tous les militaires et leurs familles dans les sites civils et NE garder quelques éléments des FAR.

3. PROBLEME D'AUTORITE ET MORALE DE LA TROUPE

- Assurer une ration et une pécule de fonction au cadre des FAR dans les sites semble irréalisable faute de moyens #0041498

- Les militaires avec des fonctions permanentes devraient bénéficier d'un geste matériel d'encouragement. Autrement, ils risquent d'aller se débrouiller ailleurs pour survivre.

- Quand est-ce qu'on peut envisager de retourner au Pays ? C'est la réponse à cette question qui doit orienter les projets d'avenir des membres des FAR. Toujours est-il qu'il faut envisager les sites comme lieu d'assurer la survie et éviter la dislocation.

- Le problème des cadres est tout aussi important. Il faudrait même envoyer quelques militaires en formation à l'étranger pour l'encadrement futur des Forces Armées Rwandaises.

- Dans les priorités de l'organisation, il faut absolument mettre sur pied une Caisse Commune pour soutenir la cause des réfugiés.

- Deux phases doivent être prévues pour la réorganisation des Forces Armées Rwandaises :

- a. Phase de survie dans un site de production. Ici il N'y a PAS de programme spécifique pour une action militaire. Le cadre N'est donc PAS prioritaire.
- b. La phase suivante est celle des actions pour libérer le Rwanda. C'est la phase des recrutements et des entraînements. Le cadre sera alors indispensable.
- c. Il faut garder un noyau mobilisateur au mouvement de recrutement et ainsi limiter les effets du problème des Cadres. Prévoir alors une pécule pour le petit cadre permanent et encourager le volontariat.

CONCLUSIONS

- a. Il faut dresser la liste des volontaires et celle de ceux qui quittent les rangs des Forces Armées Rwandaises. Entre-temps, les gens vont s'installer dans les sites et s'y habituer.
- b. Les Officiers ont le devoir d'encadrer leurs hommes pour éviter la dislocation.
- c. Porter à l'attention du Gouvernement qu'il sera difficile de maintenir la cohésion des membres des Forces Armées Rwandaises au-delà de 6 mois. Passer ce délai, un noyau mobilisateur sera recruté et entretenu par la Caisse de résistance. Les autres membres des Forces Armées Rwandaises seront libres d'aller où bon leur semblera.

4. Règlement de discipline ou Code de Conduite.

Il doit être prêt pour fin Septembre 1994.

5. Problèmes sociaux des militaires

SANS commentaires.

6. Problèmes des familles des militaires et scolarisation des enfants
 Les Commandements des deux Groupements épaulés par les membres de la Commission Sociale doivent se pencher SANS délai sur le dossier de la Scolarisation des enfants et proposer des solutions satisfaisantes à ce problème.

7. Liquidation des litiges persistants
Pavement des soldes

K0041499

- La liste exhaustive des bénéficiaires doit être établie par le Président de la Commission Sociale en collaboration avec les G4 des Forces Armées Rwandaises.
- La situation de toutes les Caisses devra être disponibilisée pour qui de droit pour fin Septembre 1994.
- Les indemnités de décès qui vont au-delà du mois de Juin NE seront PAS honorées faute de liquidités.
- Il faut dire aux militaires que les soldes du mois de Juillet NE seront PAS payés puisque l'argent est bloqué dans les banques zaïroises.

8. Priorités de la Commission Sociale

- Elaborer un code de conduite des membres de l'organisation
- Chercher assistance pour nos handicapés et blessés de guerre auprès des ONG et du HCR. Prévoir la liste des intéressés.
- Pour le Groupement de GOMA :
 - a. Affecter un Commandement dans les Unités qui N'en ont PAS.
 - b. Dégager la route GOMA-SAKE en collaboration avec les Préfets et Bourgmestres. Le H C R doit être contacté par les Officiers suivants pour solliciter son intervention dans l'aménagement de ce site:
 - Colonel NTIWIRAGABO
 - Colonel BEM NKULIYEKUBONA
 - Colonel BEMS MUBERUKA

IV. RAPPORT DE LA COMMISSION INFORMATION ET DOCUMENTATION

A. TRAVAUX DE LA COMMISSION

1. Participation des Officiers aux réunions et autres activités à caractères politiques

Dans la situation de désarroi qui est la nôtre aujourd'hui, quelques Officiers, d'initiative ou entraînés par des politiciens, ont participé à des réunions politiques et signé des déclarations qu'ils ont livrées aux opinions en dehors du circuit hiérarchique. Il y a lieu d'attirer l'attention de tous sur le danger que présente ces initiatives distraites. En effet, cela risque de conduire à la dispersion des efforts et à la cacophonie préjudiciable à l'unité de vue face au problème qui nous concerne tous, à savoir la recherche des voies et moyens pour le retour digne et intégral dans notre Pays. Aussi, faut-il noter que certaines initiatives peuvent être vulgarisées par le F P R en vue justement d'inoculer le virus de la division dans notre système et nul d'entre nous ne l'ignore, ce NE serait PAS la première fois. De ce fait, la Commission émet des recommandations

suivantes:

- a. Les Officiers ont la pleine latitude de participer aux réunions et autres activités politiques pouvant contribuer avantageusement à la cause des FAR, mais doivent requérir l'aval préalable du Commandement.
- b. Toutefois, dans le cadre de la recherche du renseignement, l'Officier comme tout autre militaire affecté à cette mission peut participer à de telles activités, mais doit faire le rapport immédiatement à l'issue des entretiens en question.
- c. Il reste interdit aux militaires des FAR d'adhérer aux partis politiques et aux associations de même caractère, étant donné que nous devons cultiver la stricte discipline collégiale et défendre une même idéologie.

K0041500

2. Relation avec la presse

- a. Préambule :
La presse est une arme à double tranchant : Elle peut nous aider à véhiculer notre message en vue d'influencer les opinions en notre faveur, mais elle peut aussi divulguer des secrets utiles à l'ENI, voire même déformer notre message en vue de nuire à notre image. Dès lors, c'est une arme à manipuler avec circonspection, clairvoyance et prudence. En conséquence, SEUL le Haut Commandement peut désigner l'organe ou la personne chargés d'aborder la presse pour le compte des FAR. Cependant, avant la prise du Pays par le FPR, le Rwanda disposait d'un ensemble de moyens tant humains que matériels. Ces moyens peuvent être rentabilisés au profit de notre cause:

a. Exploitations des moyens existants

(1) Presse parlée

- (a) Moyens humains
 - Placement de nos journalistes dans les maisons de presse favorables par nous-même ou par personnes interposées.
 - Etablir des liens de correspondance avec les Radios étrangères.
- (b) Moyens matériels :
Radio Rwanda + R T L M
S'il n'est PAS possible de les exploiter directement nous-même SANS accord du Gouvernement Zaïrois à la suite de l'Embargo médiatique nous imposé, des contacts doivent être entrepris auprès des personnalités Zaïroises disposées à exploiter ce matériel à notre cause sous forme de Radio privée. La possibilité d'installation d'une Radio Régionale du NORD KIVU peut aussi être envisagée.

(2) Presse Ecrite

- (a) Moyens humains
 - Contacter nos journalistes en vue de la

rédaction des articles à proposer aux journaux et magazines favorables,

K0041501

- Susciter l'initiative en vue de l'utilisation des relations personnelles tissées par nos journalistes auprès des journaux étrangers pour les inciter à s'intéresser à notre cause.

(b) Moyens matériels

IMPRIMERIE de l'AR (Voir la Commission du Patrimoine pour installation et fonctionnement). L'imprimerie AR faciliterait la naissance des journaux favorables dans la Région, notamment en leur accordant des facilités SANS conditions.

b. Relations avec la presse étrangère

- Entretenir de bonnes relations et des contacts fréquents avec la presse étrangère, notamment la presse Zaïroise et autres médias favorables (Nation du KENYA, AFRIQUE N° 1 du GABON, CANAL AFRIQUE, Jeune AFRIQUE, La Voie de l'AFRIQUE du SUD, etc ...).

- Organiser des interview et des conférences de Presse. A ce titre, SEULES les personnes autorisées peuvent faire des déclarations à la presse pour le compte des FAR (La COMMISSION estime que cette prérogative reviendrait aux membres du Haut Commandement).

- Reprendre contact avec les maisons de communication avec lesquelles nous avons conclus des contrats pour faire entendre notre cause à l'extérieur.

- Désigner un Porte Parole des FAR et un service des Relations Publiques.

c. Création d'un Bulletin d'Information Hebdomadaire dans les meilleurs délais.

3. Dossier sur les exactions du F.P.R

L'idée de procéder aux poursuites judiciaires les faits criminels commis au Rwanda N'a été clamée haut par les médias internationaux qu'après le tragique attentat contre la vie du Président de la République, de son homologue Burundais et de leurs proches collaborateurs le 06 Avril 1994.

Les média et la presque totalité de l'opinion internationale font comme si le drame rwandais avait commencé après le 06 Avril 1994. Ils sont tombés dans le piège du F P R qui, voulant accabler son ennemi juré qu'est le M R N D, a présenté sa jeunesse INTERAHAMWE en bouc émissaire. Et partant, à y regarder de près, on se rend vite compte que, depuis son attaque le 01 Octobre 1990, le F P R a excédé le peuple rwandais par des exactions atroces, l'attentat du 06 Avril N'étant QUE la goutte qui fit déborder le vase. Dès lors, il s'avère nécessaire de porter à la connaissance de la Communauté Internationale les exactions commises par le F P R contre le peuple rwandais tout au long de cette guerre.

a. SOURCES

- SITREP
- Plaintes adressées à la MINUAR
- Rapport de synthèse (G2 Etat-Major de l'Armée

Rwandaise et Gendarmerie Nationale)

K0041502

- Rapport des autorités Administratives (Préfets, Bourgmestres) au Ministre de l'Intérieur.
- Contacts avec les réfugiés
- Journaux.
- Documents des O N G, des confessions religieuses et autres organisations et associations.

b. Genre d'exactions

(1) Attaque d'objectifs civils

- Hôpitaux, Centres de Santé et ORPHELINATS: NYARUREMA, RWERERE, RUSHAKI, CROIX ROUGE (KIGALI) et ORPHELINAT GISIMBA, S O S KACYIRU, etc ...
- Places publiques et lieux de culte: Marchés de KIGALI et NYAMIRAMBO, Sainte Famille, Couvent de RUSHAKI, Evêché de KABGAYI, BYUMBA et NYAGAHANGA, Frère de BUTAMWA, etc ...
- Camps des déplacés: NYACYONGA (bombardé et incendié), KISARO, REBERO, NYARUREMA, RUKOMO, etc ...

(2) Massacre des populations civiles

- Attaque et massacre des personnes dans une presqu'île de RUGEZI
- KIRAMBO
- MUTURA
- BWISIGE
- NGARAMA
- NYAMUGALI et KIDAHO
- KIGOMBE, KINIGI et NKUMBA (attaque du 08 AU 12 Février 1993).

Modus Operandi

Rassembler plusieurs personnes dans des maisons et les incendier ensuite ou y lancer les grenades

- (3) Tortures et mutilations de tous genres.
- (4) Assassinat des autorités administratives, politiques et ecclésiastiques.

Nota : Voir Document sur brigades F P R par Commune découvert à NYANZA après ouverture des hostilités du 06 Avril 1994.

- (5) Destruction des infrastructures publiques
- (6) Terrorisme : Attentats à l'explosif (Ecole Primaire de TABA, ...).
- (7) Représailles aveugles sur la population essentiellement HUTU après le 06 Avril 1994.

4. ECOUTE RADIO

L'écoute Radio est un moyen essentiel de recueil du renseignement. C'est pourquoi son fonctionnement SANS délais est d'une urgence prioritaire.

Les conditions de son déploiement sont :

- La disponibilité du personnel compétent et d'une salle de travail avec électricité, installé en un endroit discret avec suffisamment de sécurité.
- Le personnel doit bénéficier d'une prime d'encouragement conséquente au caractère permanent de cette prestation et surtout au risque qu'il peut courir.

5. Recherche du RENSEIGNEMENT

Le renseignement est un outil de base pour toute

organisation qui doit se défendre. Il donne la matière première pour la planification et l'action efficace.

a. Renseignement intérieur (Rwanda)

- Etre renseigné sur toutes les activités du Gouvernement F P R tant du domaine politique, socio-économique, militaire que administratif.
- Organiser un réseau de renseignement dans les Camps de réfugiés.
- Identifier les objectifs et leur accessibilité.
- Recrutement et formation du personnel en:
 - * Technique de renseignement
 - * Technique d'Infiltration
 - * Technique de destruction.
- Réunir et affecter un minimum nécessaire de moyens matériel et financiers pour l'exécution des mission de renseignement.

- Exploiter et rentabiliser les déplacements de la population à l'intérieur du pays.

b. Renseignement extérieur

- Contact avec les services de renseignement et de sécurité extérieurs du Zaïre et d'autres Pays amis.
- Infiltrer les Services UGANDAIS DE SECURITE et le FPR soit par nos agents, soit par l'intermédiaire des amis KENYANS et SOUDANAIS.
- Relancer dans les meilleurs délais les contacts déjà initiés par le G2 EM AR
- Dans leurs missions, le Ministre de la Défense et les Hauts Responsables des Forces Armées Rwandaises réserveraient une place de premier plan aux contacts avec les services de renseignement des pays visités.
- Chercher à pénétrer les milieux politiques occidentaux surtout dans les pays traditionnellement amis (BELGIQUE, FRANCE et ALLEMAGNE) pour les intéresser davantage à notre cause. Le Gouvernement doit intensifier l'action diplomatique dans ce sens particulièrement dans cette période de campagne électorale dans certains pays d'Europe.

- Création des cellules de résistance à l'intérieur de notre pays et si possible dans tous les pays du monde où se trouve des rwandais. L'organisation doit chercher les voies et moyens d'exploiter ces comités et de les informer régulièrement.
- Identifier les Services et activités pro-F P R à l'étranger et les inquiéter.
- Détecter le degré de main-mise du F P R sur les services et les personnalités influentes dans les pays amis et surtout dans le pays hôte.

- Rechercher la documentation sur le matériel de guerre et contacter les personnes pouvant nous faciliter l'acquisition de ce matériel.
- Rechercher la documentation sur les armées étrangères et les principaux fronts et mouvements de libération.

6. SECURITE DU PERSONNEL

- Chercher à obtenir des sites discrets éloignés de la Ville de GOMA.
- Séparer les mariés des célibataires et NE retenir dans les bivouacs que des militaires célibataires volontaires.

R0041603

K0041504

- Le H C R ayant accepté d'apporter son concours à l'aménagement des sites dès que identifiés, le dossier d'organisation des sites devrait être finalisé dans les meilleurs délais.
- Procéder au regroupement des Unités pour permettre l'encadrement et la formation.
- Maintenir le contact avec le H C R en vue d'obtenir aide et assistance (vivres, Médicaments, eau potable).
- Prévoir les moyens d'encouragement du personnel cadre chargé de l'organisation, de la gestion des sites et de l'instruction.
- Rechercher, identifier et neutraliser les agents ennemis infiltrés.
- Poursuivre les contacts avec les ONG pour pouvoir mieux encadrer les handicapés et invalides de guerre.

7. SECURITE DU MATERIEL

- L'Organisation et l'encadrement des sites contribuera à la sécurité du matériel.
- Demander à l'autorité Zaïroise l'autorisation de disposer d'un élément réduit disposant de moyens appropriés pour assurer la sécurité des sites (Personnel et Matériel).

8. PRIORITE POUR LA COMMISSION

a. Section Information et Presse

- Lancer le bulletin Hebdomadaire
- Mettre en place le service des relations publiques
- Collaboration avec la presse locale.

b. Section Renseignement Intérieur

- Créer un réseau de Renseignement à l'intérieur de notre pays
- Planifier les actions à mener sur les objectifs ciblés à l'intérieur du Pays
- Formation du Personnel.

c. Section Renseignement Extérieur

- Etablir des relations avec les Services de renseignement étrangers
- Identification des réseaux de renseignement Ennemi à l'extérieur.
- Mise sur pied d'un réseau de renseignement extérieur couvrant les Pays limitrophes et autres Pays ayant une certaine ouverture sur le Rwanda.

- ##### d. Ecoute :
- Recrutement du Personnel d'écoute.
 - Déploiement du matériel existant
 - Elaboration des codes.

B. DEBATS ET RECOMMANDATIONS

1. Participation des militaires aux réunions à caractère politique.

a. Interventions

- Le principe admis dans les Forces Armées Rwandaises est qu'il faut une autorisation du Commandement pour participer à des réunions à caractère politique.

- Le droit d'association est reconnu à chacun pour autant que l'objet NE soit PAS contraire aux objectifs de l'Armée.

- Tout ce qui peut contribuer à défendre la cause de la communauté des réfugiés est une bonne initiative.

- Le Code de conduite déterminera les limites entre lesquelles un militaire peut ou NE peut PAS participer aux réunions à caractère politique.

K0041505

- L'autorisation du Commandement reste nécessaire pour éviter des contradictions, surtout quand on doit faire des déclarations et qu'on N'est PAS désigné porte-parole de l'Armée.

- Bien que la liberté d'association soit reconnue aux militaires, le devoir de réserve impose l'aval du Commandement pour faire des déclarations qui engagent l'Armée.

- Les Forces Armées vont devoir travailler dans la clandestinité où la discrétion est de rigueur.

- Il faut infiltrer les gens dans les différentes organisations pour les convertir à notre cause, mais il faut préalablement une idéologie à défendre et répandre.

- La guerre médiatique nous a fait beaucoup de torts et il NE faudrait PLUS museler les gens et les réduire au mutisme. Il faut plutôt fixer l'idéologie à défendre.

b. Conclusions

- Le droit d'association et la liberté d'opinion sont reconnus aux militaires.

- Ceux qui N'ont PAS le mandat de l'Armée NE doivent PAS s'écarter de l'idéologie fixée.

- Le code de conduite fixera les conditions d'adhésion aux associations et de participation aux réunions à caractère politique.

- Les rapports de réunion seront chaque fois envoyés au Commandement.

- L'adhésion des militaires des Forces Armées Rwandaises aux partis politiques reste interdite étant donné que nous devons défendre une même idéologie.

- Tout déplacement en dehors des Régions du NORD et SUD KIVU doit être préalablement signalé au Commandement.

2. Relations avec la Presse

a. Presse parlée

- Encourager par tous les moyens le placement de nos journalistes dans les maisons de presse pouvant nous être utiles.

- Essayer d'établir des liens de correspondance avec des radios étrangères soit par la reprise de correspondances anciennes, soit par l'établissement de nouvelles.

- Il N'est PAS opportun, dans la situation actuelle, de reprendre les émissions radio étant donné que tous nos efforts doivent être axés sur l'amélioration de notre image

à l'extérieur. Il faut donc éviter tout ce qui peut être interprété comme une reprise de la propagande de notre part.

b. Presse écrite
SANS commentaires.

c. Pour les autres points débattus, les corrections ont été portées dans le rapport ci-dessus.

K0041506 V. RAPPORT DE LA COMMISSION PLANIFICATION

1. Point sur la Situation.

a. Genèse du conflit

Cette étude a fait objet d'autres documents, notamment un rapport rédigé en 1991 (voir archives). Ce travail doit être affiné et développé en soulignant les enseignements à tirer.

La guerre que nous vivons depuis le 01 Octobre 1990 trouve ses origines dans les luttes Politico-Ethniques pour le pouvoir qui ont caractérisé et suivi la révolution de 1959. Le prétexte avancée à l'époque était le retour au Rwanda des réfugiés essentiellement TUTSI. La phase débutée en Avril 1994 avec l'assassinat du Chef de l'Etat N'est QUE la mise en oeuvre d'un plan final qui voulait provoquer la guerre civile, créer le chaos, situation qui devait favoriser les opérations du FPR. Cet événement malheureux a fait suite à des provocations diverses du F P R, alors que les négociations et la mise en oeuvre de l'Accord de Paix d'ARUSHA avait provoqué des DISSENSIONS entre les Forces Politiques intérieures. Le FPR a également bénéficié des complots d'autres acteurs qui voulaient :

- Créer une zone TUTSI regroupant l'UGANDA, le RWANDA, le BURUNDI et le KIVU.
- Créer un terrain favorable aux Anglo-saxons par l'interposition de MUSEVENI.
- Semer et exploiter le régionalisme à l'intérieur du Rwanda pour renverser le pouvoir en place.

Le F P R a exploité avantageusement ces complots pour aboutir à la mise en oeuvre de son plan final.

b. Situation générale

(1) Situation ennemie

- Le FPR a pu conquérir le pouvoir par la force depuis le 17 Juillet 1994.
- Un Gouvernement à majorité TUTSI (anciens du FPR) a été mis en place. les HUTU qui occupent les postes de Président de la République et de Premier Ministre sont visiblement des figurants. Le Général Major Paul Kagame est le véritable homme fort de ce régime.

Atouts :

- Ce pouvoir s'appuie sur une victoire militaire après 4 ans de guerre.
- Il bénéficie du soutien inconditionnel de l'UGANDA, des Forces Armées Burundaises ainsi que de l'appui de

la BELGIQUE, des Pays anglophones, des Etats-Unis
et des ONG.

- Les média internationaux défendent la cause du FPR
- La Force de la MINUAR au Rwanda favorise et consolide la mise en place du pouvoir à Kigali.
- L'embargo médiatique de fait nous imposé par la communauté internationale profite au FPR qui ne subit aucune réplique de la part de notre gouvernement.

K0041507

Faiblesses:

- Le pouvoir hérité d'un pays détruit.
- La majorité de la population se trouve réfugiée à l'extérieur du pays et constitue une menace.
- Le Gouvernement NE se base sur AUCUN texte légal, ce qui peut provoquer un conflit interne, notamment la coexistence d'un Vice-Président en même temps Ministre et du Premier Ministre.

- Tous les secteurs de l'Economie sont paralysés par manque de moyens matériels et humains.
- La propriété privée n'a plus de sens car les nouveaux occupants du pays s'approprient en désordre des biens des réfugiés.
- La Belgique et la France, anciens défenseurs du Rwanda, ont dû faire place au groupe anglo-saxon, ce qui pourrait être exploité favorablement si la partie en exil s'approche des puissance francophones.
- Le FPR ne bénéficie pas de la confiance de la population car il a conquis le pouvoir par la force après des massacres à l'endroit des populations Hutu et la décapitation de l'Eglise catholique.
- Les contradictions du pouvoir actuel du FPR par rapport à l'esprit qui guidait son action (démocratie, état de droit, redressement de l'économie, ...).

(2) Situation amie

Atouts:

- Les institutions politiques ont quitté le Rwanda relativement en ordre. L'équipe Ministérielle, les députés et la Présidence sont réfugiés.
- La majorité de la population civile et les FAR sont également réfugiées.
- La population est traumatisée par les actes barbares et les exactions du FPR dans les zones occupées, et ne fait pas encore confiance au régime en place.
- Elle est très favorable aux FAR qui peuvent toujours compter sur elle.

Faiblesses:

- Le Gouvernement fait objet d'accusations de génocide par le FPR et par certains Pays et organismes favorables au FPR. Il n'a pas d'audience diplomatique ni médiatique au Zaïre et à l'étranger.
 - Le Gouvernement est contesté par le FPR depuis sa mise en place en Avril 1994.
 - Le Gouvernement est SANS statut propre en exil et NE peut officiellement exercer d'activités politiques.
 - Il N'est PAS uni et risque la dislocation.
- Il est privé de moyens matériels et logistiques pour son fonctionnement.

- La confiance de la population civile et des FAR s'effrite au fur des jours si rien n'est fait pour son retour au pays.
- La population a été éprouvée par la guerre et par de longs déplacements suivis d'épidémies. Elle risque d'être également touchée par le manque de vivres, ce qui peut le pousser au retour suicidaire au Rwanda.

c. SITUATION PARTICULIERE DES F.A.R

(1) Les F.A.R, après la chute de la Ville de KIGALI le 04 Juillet 1994, ont dû également céder le reste du territoire le 17 Juillet 1994, SAUF au SUD-OUEST où l'Armée Rwandaise a quitté la zone TURQUOISE LE 19 Juillet 1994.

KUU41508

(2) Causes de la défaite

(a) Causes externes:

- Le manque d'Unité de vue politique et militaire au profit des plans opérationnels. La conduite des opérations a souvent été tributaire de l'influence des politiciens, alors qu'elle devait se mener en toute indépendance par la SEULE partie militaire.
- La foi naïve en l'Accord de Paix d'ARUSHA bâti de toutes pièces par les acolytes du FPR et le manque de fermeté dans l'application de cet Accord qui ont conduit à l'acceptation SANS contrôle du Bn FPR à KIGALI.
- La complicité de la MINUAR en faveur du FPR
- L'implication des Pays étrangers dans le conflit : UGANDA - BELGIQUE - U S A - BURUNDI - TANZANIE.
- Le revirement subit de la FRANCE qui était le principal et le SEUL partenaire militaire sûr du Rwanda.
- L'embargo militaire et diplomatique mené contre le Rwanda par l'ONU suivi d'une mauvaise orientation de circuits d'approvisionnement parallèles pour contourner l'embargo.

(b) Causes internes

- L'absence d'une politique nationale de défense et le manque de structure adaptée à tous les échelons de commandement ont conduit à une planification et une conduite des opérations inefficaces.
- la formation idéologique de nos hommes N'était PAS assurée alors que régnaient des contradictions politiques intérieures.
- Les Forces Armées Rwandaises ont, au cours de la guerre, connu un déficit flagrant en cadres à tous les échelons. Le manque de planification de la formation aussi bien de cadres que des hommes de troupe N'a PAS permis d'avoir les hommes de qualité suffisante aux postes de Commandement et d'exécution.
- Le manque de Réserve lié à la planification du recrutement (consécutif notamment à la mise en application naïve de l'Accord d'ARUSHA) n'a pas permis de passer de l'Etat temporaire de défensive au profit des opérations offensives.

- Défaillance de certains cadres et la décapitation des Forces Armées Rwandaises le 06 Avril 1994 qui a entraîné une hésitation dans les décisions et une lutte pour la succession alors que le FPR continuait à bénéficier de l'initiative.
- Erosion de la discipline à tous les niveaux sans structure conséquente de sanctions.
- Présence des alliés du FPR au sein du Gouvernement et des Forces Armées Rwandaises.

(3) Atouts

K0041509

- Les Forces Armes Rwandaises bénéficient de l'appui de la population qui est toujours à leur côté.
- Une partie de la population du KIVU est favorable à la cause HUTU.
- La situation qui se développe au BURUNDI pourrait nous être favorable.
- L'Armée et la population possèdent les outils techniques de base du combattant.
- Campement à proximité de la Frontière avec le Rwanda même si cette proximité expose la population et les FAR aux raids éventuels des INKOTANYI.

(4) Faiblesses

- Les Forces Armées Rwandaises sont en situation précaire, SANS base arrière assurée, SANS moyens de survie, en insécurité relative du personnel et des biens. Cette situation ne nous permet pas de répondre aux attentes de la population.
- Epuisement des ressources.
- Les matériels militaires en mains des Zaïrois sont hypothétiquement récupérables;
- Erosion de la discipline et insécurité dans les campements.
- Manque de liaison entre les Groupement Bukavu et Goma.
- Complicité facile d'une partie de la population zaïroise pour la cause du FPR.

d. STRATEGIES(1) Relations extérieures

- Mener une action médiatique et diplomatique pour sensibiliser l'opinion internationale sur les exactions du FPR actuelles et du passé et en faveur de notre cause.
- Rechercher les aides
- Approcher les milieux politiques en FRANCE, BELGIQUE et au ZAIRE pour les sensibiliser sur notre cause.
- Convaincre l'opinion Internationale que l'application des Accord d'ARUSHA est nécessaire pour le partage du pouvoir et la création d'une véritable Armée Nationale.

(2) Plan intérieur au Rwanda

- Sensibiliser l'opinion de la population réfugiée sur l'insécurité qui règne actuellement au Rwanda et sur les ruses du FPR.
- Inviter la population réfugiée à NE PAS courir de risques de rentrer au Rwanda SANS garanties de sécurité.
- Contacter les responsables des réfugiés dans chaque Camp pour un meilleur encadrement idéologique des réfugiés.
- Préparation psychologique des réfugiés en leur faisant état des étapes obligatoires à franchir pour pouvoir rentrer dans notre Pays avec un maximum de sécurité.

- Notre idéologie doit se baser sur des revendications de la DEMOCRATIE au Rwanda et que c'est la SEULE voie possible pour asseoir une paix durable. La population sera imprégnée de cette idéologie.

(3) ORGANISATION MILITAIRE

- L'organisation future doit obligatoirement être coiffée d'un organe de concertation entre politiciens et militaires pour la conception et la conduite de la politique de défense.

K0041510

- La structure des organes de commandement doit permettre un travail aisé pour la planification et la conduite des opérations en toute indépendance.

- Il faut définir un code de conduite des membres de l'organisation qui doit être appliqué avec rigueur.

- L'organisation future doit exclure officiellement les Officiers, Sous-Officiers et Hommes de troupe ayant regagné les rangs des INKOTANYI ou ayant déserté les FAR.

- Rechercher des alliances et des coopérations militaires avec les Pays et les mouvements de libération disposés à coopérer.

- Jouer le jeu des négociations éventuelles pour montrer la bonne volonté tout en restant convaincu que la solution décisive reste la guerre pour contrer la mauvaise foi du FPR.

- Chercher et diversifier les sources d'approvisionnement en matériel militaire.

- Tout faire pour retenir le gros des militaires ensemble, ce qui constituera une menace permanente, dissuasive et potentielle pour le FPR. L'urgence reste les moyens de survie.

- Rechercher à conquérir la sympathie des autorités locales Zaïroises, ainsi que celles de KINSHASA pour bénéficier de leur complicité dans nos opérations futures.

2. REORGANISATION DES FORCES ARMEES RWANDAISES

a. L'organisation des Forces Armées Rwandaises est modifiée comme suit:

- L'Armée Rwandaise et la Gendarmerie Nationale fusionnent et sont remplacés par un Commandement unique dénommé HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMEES RWANDAISES.

- Le Haut Commandement comprend 11 membres qui sont :

- * Le Commandant des Forces Armées Rwandaise
- * Le Commandant Adjoint
- * Deux Commandants Groupements BUKAVU et GOMA
- * Deux Commandants Adjointes de Groupement
- * Cinq Présidents de Commissions.

b. Les membres du Haut Commandement sont désignés par le Gouvernement sur proposition du Ministre de la Défense. Les membres de chaque commission proviennent des Groupements BUKAVU et GOMA avec respectivement cinq membres par Groupement. Ils sont désignés par le Haut Commandement.

c. Fonctionnement.

- Les Etats-Major actuels et les autres échelons de commandement continuent à travailler pour la liquidation des litiges jusqu'à la mise en place du HAUT COMMANDEMENT définitif qui doit avoir lieu au plus tard le 15 Octobre 94. Les anciens secteurs opérationnels sont dissous.

K0041511

_ Le Haut Commandement s'installe à GOMA-Ville dans une maison louée par l'organisation.

- les Secteurs sont installés dans des maisons louées par l'organisation. Le Secteur de GOMA sera autant que possible abrité dans le même bâtiment que le Haut-Commandement pour l'économie des moyens matériel et personnel.

- En cas de crise, les Présidents des Commissions Sociales, Documentation et Information, Planification et Opération, Patrimoine, s'occupent respectivement des domaines G1, G2, G3 et G4. Le Président de la Commission Politique et Affaires Extérieures devient membre de l'Etat-Major comme conseiller politique du Commandement des Forces Armées Rwandaises.

- La commission planification étudiera un organigramme simple et les détails de fonctionnement des autres échelons.

d. Le recrutement à l'ESM et à l'ESO est suspendu. Les élèves de l'ESO sont déversés dans les unités pour l'encadrement de la troupe. Les candidats Offr de l'ESM poursuivent leur formation dans la clandestinité.

3. REGROUPEMENT DES UNITES

Il est urgent de procéder à un regroupement des Unités pour en faire des entités opérationnelles qui tiennent compte de l'actuelle séparation géographique de GOMA et BUKAVU et de la valeur des éléments individuels des anciennes Unités. Le regroupement passe par les étapes suivantes :

- Chasser les INTERAHAMWE des campements réservés aux FAR pour les déverser dans les Camps des réfugiés.

- Faire appel au volontariat pour une action future au sein des Forces Armées Rwandaises. Les conditions de recrutement doivent être bien définies (Discipline, Soldes, etc ...).

- Définir un T.O sur base de ± 400 hommes par Bn Infanterie, regrouper les Unités et affecter le Personnel.

- Garder comme telles les Unités spécialisées (Recce, AC, LAA, Gn = Gn + BM, Esc Avi, PM) et les compléter au besoin.

- L'appellation des Unités actuelles sera si possible maintenue dans le secret, avec une APPELLATION ALPHA-Numérique pour le langage et la correspondance.

4. PROGRAMME D'ACTION ET D'INSTRUCTION

a. Dans l'immédiat

Action:

- Montrer à l'opinion Nationale et Internationale que la guerre entre le FPR et le FAR N'est PAS terminée.

- Forcer l'adversaire à accepter les négociations.

Instruction:

- Recruter et former deux Unités spéciales fortes de 100 hommes chacune (BUKAVU - GOMA).
- Recruter deux Officiers volontaires pour le suivi de ces Unités (Commandements, Instructions, Missions, rapport de mission). Le programme d'instruction faisant objet d'une étude approfondie.
- Dispenser la formation idéologique, le règlement de discipline, de mise en condition physique.

b. A court terme: KUU41512

- Formation des Bataillons de ± 400 hommes
- Recrutement parmi les gens de la défense civile des volontaires pour compléter les Bataillons en vue des opérations futures.
- Intégrer les réfugiés se trouvant en TANZANIE pour des actions dans la partie orientale du Pays.

5. ETABLISSEMENT LIAISON RADIO ENTRE GOMA ET BUKAVU ET ENTRE LES DIFFERENTS SITES

L'établissement d'une liaison radio entre BUKAVU et GOMA est plus que urgent. L'installation se fera dans les meilleurs délais; la liaison entre les différents sites suivra.

VI. RAPPORT DE LA COMMISSION DU PATRIMOINE FINANCES ET ACCROISSEMENT DES RESSOURCES.

A. TRAVAUX DE LA COMMISSION

La Commission a procédé à l'analyse des missions lui assignées en prenant soins d'identifier les priorités, en adoptant la méthode de travail tout en indiquant les mesures projetées pour des actions immédiates.

1. Débloccage des fonds maintenus à la Banque Nationale du Rwanda

En toute première priorité, la Commission retient le problème de déblocage des fonds de la Banque Nationale du Rwanda. Ce litige doit requérir une priorité absolue tant au niveau politique que militaire parce que la survie des agents en dépend et surtout pour alléger pas mal de situations conflictuelles causées par les mauvaises conditions d'accueil des militaires ici à GOMA. Pour NE PAS voir le F P R gagner ces Fonds soit par la voie des négociations soit par la voie de la corruption, il revient à nos autorités d'user de tous les moyens pour décrocher ces Fonds soit en totalité soit en proportion partagée en acceptant de céder un pourcentage en frais de commission aux autorités Zaïroises Locales.

Dans la mesure où ce problème est déblocqué, la Commission propose d'en réclamer un montant tenant compte des prévisions vivres, salaires et des frais de fonctionnement de l'organisation pour une période de trois mois tel que l'avait promis le Premier Ministre, l'urgence étant la part des vivres pour un effectif réduit qui aurait adhéré au code de conduite adopté.

2. Bâtiment de travail pour le Commandement

Vient ensuite l'urgence de trouver un bâtiment de travail pour le Haut Commandement.

La Commission note que ce problème a déjà été résolu du côté BUKAVU où une maison a été louée pour une période de six mois à raison de 150 \$ par mois. Du côté GOMA, les reconnaissances ont été effectuées pour deux bâtiments dont la configuration répond aux critères de discrétion; mais alors les propriétaires préfèrent la mise en vente plutôt que la location. KOD41513

La Commission a analysé les deux modes d'obtention des maisons et donne avantage au système de location compte tenu de l'incertitude quant à l'avenir proche du ZAIRE et donc le peu d'assurance de cet investissement vue l'insécurité et la mouvance politique qui règnent avec des implications de politique internationale. Ceci dit, il NE reste que le déblocage des frais de location pour obtenir le bâtiment de préférence en Ville.

3. Vivres

Le problème des vivres doit requérir une priorité pour NE PAS risquer la dislocation du personnel. Mais hélas, la Commission insiste sur la mise en place du code de conduite pour ventiler les effectifs actuellement entremêlés d'indisciplinés, d'INTERAHAMWE, des gens et autres de la Défense Civile pour NE garder qu'un personnel restreint et déterminé pour lequel on puisse envisager les mécanismes de gestion. Tous les autres devant regagner les Camps civils. Toutefois, la Commission recommande dès à présent le programme de sensibilisation des militaires de se faire inscrire dans les différents Camps de distribution des Aides et s'y présenter en tenue civile pour NE pas compromettre les normes de ces organismes. Et indépendamment de ces inscriptions individuelles, le Commandement devra continuer les contacts avec ces ONG et HCR pour les convaincre de leur devoir d'acheminer les aides de tout genre auprès des Camps des militaires compte tenues des besoins ressentis au même titre que les civils parce que d'ordre vital.

4. Le Recouvrement des biens des FAR

a. Le charroi

La Commission va organiser les descentes dans les Unités pour reconstituer l'inventaire de l'existant c'est-à-dire de l'ensemble du charroi qui a traversé la frontière (véhicules propres aux FAR, véhicules des privés réquisitionnés, véhicules NON réquisitionnés mais emportés par les militaires, les BUS, etc...). Dès que l'inventaire est prêt, la Commission propose de garder le minimum indispensable au fonctionnement de l'organisation, minimum qui sera aussi géré en pool tandis que le maximum en l'occurrence les BUS et Camions sera orienté dans le circuit d'exploitation en transport. Ici le préalable est de composer une équipe qui puisse se pencher sur la réglementation législative en la matière compte tenue de la réalité zaïroise. Pour le reste du charroi constitué des véhicules vétustes et cassés de même que les motos, la Commission propose de les maintenir en réserve sur motif que les mécanismes de mise en vente ainsi que la réalité des prix ici au Zaïre NE sont PAS encore bien

connus compte tenu des fluctuations actuelles en grande mesure provoquées par l'abondance de nos biens sur le marché Zaïrois à contre-valeur sous-estimée unilatéralement.

La Commission va relever la liste des véhicules (sutilisés ou immobilisés par les militaires zaïrois) à soumettre aux autorités Zaïroises mais pour plus d'assurance dans l'exécution de la promesse de remise, la Commission propose que le Commandement obtienne la mise en place d'une Commission mixte composée des responsables Zaïrois et Rwandais. Quant aux véhicules subtilisés par l'ensemble de nos militaires, la Commission invite d'ores et déjà tout concerné à remettre le véhicule détenu qui reste la propriété de la collectivité, à fournir des explications aussi claires que possible sur destination du véhicule lui réclamé ou remettre la contre-valeur tout en demandant des excuses officiellement auprès du Commandement et même de l'Unité. Ceci constitue en même temps une mesure de protection pour tout un chacun compte tenu de la tension des militaires qui NE puisse être apaisée autrement, et aussi une voie souple de recouvrement du patrimoine : mesure qui devrait s'exécuter dans les plus brefs délais SANS quoi la Commission sera obligée d'envisager un système de contrainte.

K0041514

b. Munitions et Armement

La Commission recommande que le Commandement prenne contact avec les autorités militaires Zaïroises pour la création d'une Commission mixte pour procéder à l'inventaire de toutes les saisies et établir un P.V de Remise-Reprise à faire approuver par les échelons administratifs. Le peu de disponible encore dans les Unités fera l'objet d'un inventaire et remis aux autorités Zaïroises avec P.V de Remise et Reprise car il s'avère très compromettant de les garder dans les Camps Militaires à vue de tout passant. Toutefois, ce qui est dissimulable tel que les armes et munitions de petit calibre sera caché par les soins du Commandement pour éviter la disparition de toute sorte par les militaires peu soucieux.

c. Fonds relatifs aux Salaires

La Commission va procéder à la descente chez les Comptables AR - Gd N - E S M - E S O ainsi que les S4 et autres Officiers payeurs pour recenser les fonds disponibles comparativement aux décaissements dans la trésorerie. Conjointement avec le rapport de la Commission Sociale, les fonds recouverts serviront au règlement des litiges des salaires. Les reliquats seront consignés pour un programme d'utilisation projeté supra. Pour les cas de malhonnêteté persistante, la Commission envisage d'organiser une mission spéciale de recherche et de contrainte; l'urgence devant viser le personnel soit-disant resté sur le territoire Rwandais pour en fait disparaître avec les fonds (le Comptable MINADEF, les Officiers Payeurs des Unités AR et Gd N, etc ...). Ces mêmes mesures sont préconisées pour tous les gestionnaires des avoir TCD; MESS, Cantine, Banques Populaires des Militaires, Caisse d'entraide sociale, Fonds de soutiens, cotisation Offr Gd, Caisse Camp, etc ...

d. Préservation du Matériel encore disponible.

L'inventaire portera sur

- Le matériel d'imprimerie y compris les machines
- Le matériel informatique (AR -Gd N - E S M - MINADEF)
- Le matériel labo-photo et cinéma
- Le matériel audio-visuel (TV, etc ...)
- Le matériel photocopieur
- Le matériel frigo-radio..... Caisses
- Le matériel de campement (G.E, lampes tempêtes)
- Le matériel médical
- Le Matériel de maintenance (BASE AR - Gp Sv Tech)
- Les pièces de rechange
- Le Matériel Génie (Mines, etc ...)
- Le Matériel BM (Groupe Souder, Tour, Mat de dessin)
- Le Matériel QM (Cordonnerie, Machines, etc ...)
- Le Matériel ESC Avi (Héli, Avions, la Citerne, rechange)
- Le Matériel de navigation lacustre (Zodiac, bateaux, pneumatique)
- Le matériel didactique E S M - E S O

K0041515

5. Recouvrement des Fonds-Munitions

La Commission estime que toutes les parties impliquées dans le circuit des financements - commandes Munitions devraient faire rapport de situation et entreprendre la procédure de rapatriement rapide de ces Fonds car la survie de l'organisation en dépend.

Il s'agit entre autres :

- Du Contrat passé avec Monsieur LEMONNIER QUI N'aurait livré qu'à concurrence de la moitié du montant perçu ($\pm 4.600.000$ \$ USA).
- Du Contrat engagé avec O M I de NAIROBI où l'on aurait débloqué un fond de 1.000.000 \$ USA
- Du Contrat passé avec le Capitaine BARRIL pour la formation de nos militaires sur les opérations spéciales ainsi que d'autres contrats du genre.
- D'une ouverture d'une ligne de financement d'environ 9.000.000 \$USA tel que précisé par le Ministre de la Défense à l'occasion de la réunion tenue à l'EM AR à KIGALI par le Premier Ministre. Une information fournie par l'Attaché Militaire à PARIS signalait l'ouverture d'un crédit de 4.500.000 \$ USA.
- Dans le même ordre d'idée, les oui-dire font état de quelques avoirs en compte à KINSHASA qui méritent des précisions.
- Le recouvrement d'un envoi de fonds de 10.000 \$ USA procuré au Major Pilote MUGENZI qui N'a JAMAIS déposé son rapport de Mission NI état d'utilisation alors que les agents en mission conjointe ont signalé la prise en charge des frais de logement - restauration par les autorités Tanzaniennes et de l'Ambassade du Rwanda.
- Des collectes réalisées dans le cadre de la Défense civile qui s'évaluaient à plus de Vingt Millions de Francs Rwandais (20.000.000 FRW).

6. Rentabilisation du Patrimoine

a. L'Imprimerie AR

Des contacts ont été prises avec un Zaïrois (MUSHEKURU de BUTEMBO) qui a donné son accord de principe pour disponibiliser son établissement au coût

de 700 \$ USA par mois et le matériel y est déjà déposé bien que provisoirement. L'établissement s'apprête bien au fonctionnement d'une Imprimerie et le propriétaire est disposé à patronner l'entreprise. Il nous faut une équipe de spécialistes pour analyser l'impact de la législation Zaïroise, étudier les modalités de création d'une association type et finaliser les conditions de démarrage : La Commission recommande d'y donner priorité.

K0041516

b. Les Aéronefs

La Commission recommande que compte tenu des interdictions de survol imposées, compte tenu de l'inopérationalité même dans l'optique des actions de sabotage, la première destination serait la mise en vente vu les acquéreurs déjà intéressés; ou alors examiner les modalités d'exploitation location - transport si la législation Zaïroise NE s'y opposerait PAS.

c. Matériel de Transmission

La Commission propose à l'unanimité de garder jalousement ces moyens bien protégés pour les opérations projetées et même pour le futur. Les efforts de mise en réseau se limiteraient uniquement à l'établissement de la liaison entre le Commandement de GOMA et de BUKAVU pour réduire le risque d'indiscrétion.

d. La Commission requiert la proposition des spécialistes des services de santé en fonction des contacts entreprises avec les services locaux et les O N G sur place.

7. Création du Fonds de Résistance

Cette création reste conditionnée par la mise en place de l'organisation et par le déblocage du problème Banque Nationale du Rwanda. Evidemment, le reliquat des fonds recouverts après règlement des litiges sera consigné pour ce programme. En outre, il y a déjà un groupe des fournisseurs des Forces Armes Rwandaises qui se sont engagés à cotiser valablement dans cette optique dès que leurs factures seront payées.

8. Déplacement des membres des Commissions

Compte tenu des coût élevés pour le déplacement, la restauration et le logement de tous les membres des Commissions, compte tenu de la vulnérabilité de tout ce groupe en déplacement, la Commission propose que chaque Commission soit scindée en deux groupes de travail PAS par domaine mais plutôt par zone (GOMA, BUKAVU) pour pouvoir déplacer uniquement et par occasion le Président de la COMMISSION. La discussion a porté plus loin la question du regroupement du personnel dans le respect de la situation géographique des familles. Il se fait que le gros des familles se trouvent à BUKAVU tandis que la majorité des Chefs de familles se trouvent à GOMA. Ce faisant si cela est facile pour libérer la troupe, ça devient problématique pour le cadre avec le risque de démanteler le Commandement de GOMA.

9. Organisation des Loisirs

La Commission propose que le Commandement de chaque Groupement prenne en charge le devoir et le soin de mener des contacts avec les organismes de bienfaisance pour l'obtention progressive des matériaux indispensables à

l'organisation de tels loisirs pour l'encadrement du personnel.

B. RESUME DES DEBATS ET RECOMMANDATIONS

1. Déblocage des fonds détenus dans la Banque du ZAIRE

La réunion a mis place une équipe de contact pour poursuivre la surveillance de la Banque du ZAIRE et éviter la subtilisation de ces fonds à notre insu. L'équipe est composée de :

- Lt Col BEM BAHUFITE
- Major TERERAHO

Il a été recommandé à l'équipe de contacter les agents des banques rwandaises en exil pour les mettre en relation avec les agents Zaïrois des banques.

2. Bâtiments de travail pour le Commandement

La réunion demande la location d'une maison dans la ville de GOMA pour le fonctionnement du Commandement. Au niveau des sites, il a été décidé de construire des baraquements à utiliser comme locaux de service.

3. Vivres

La réunion a recommandé que des contacts soient menés pour que le H C R et autres organismes de bienfaisance assurent les rations des militaires comme c'est le cas pour les réfugiés civils.

4. Recouvrement des biens des Forces Armées Rwandais et de l'Etat.

a. Charroi

La réunion demande que l'inventaire complet soit terminé pour fin Septembre 1994. Il a été décidé que les véhicules privés aux mains des Forces Armées Rwandaises soient remis à leurs propriétaires qui les réclament sur présentation des documents authentiques. Pour les véhicules des entreprises privées, la réunion recommande qu'une prime soit versée à l'organisation (Contrat de gestion d'affaire) avant Remise. Pour les véhicules des établissements para-étatiques, la réunion recommande d'en faire l'inventaire à transmettre aux échelons supérieurs et de les garder. Pour les autobus de l'ONATRACOM, la réunion décide d'en faire l'inventaire et de les garder à la demande de l'administration. Il faut chercher les voies et moyens de les rentabiliser (se mettre en accord avec la législation Zaïroise en matière de transports en consultant nos juristes et en nouant des relations personnelles avec les hommes d'affaires Zaïrois). Pour les bus déjà utilisés par des particuliers et par l'administration, la réunion décide le maintien du contrat et de faire verser les recettes réalisées dans la Caisse de l'organisation. Vu les difficultés rencontrées dans la récupération des biens saisis par les ZAIROIS ou dilapidés, la réunion recommande le contact avec le Conseil de discipline déjà mis en place par le Gouvernement pour harmoniser les mesures à prendre. Au cours de la réunion, il a été décidé de sensibiliser les militaires à NE PAS se faire justice dans le recouvrement du patrimoine.

b. Autres points traités

K0041517

SANS remarques particuliers

5. Recouvrement des fonds relatifs aux Commandes des munitions

K 41518

Au cours de la réunion, le Ministre de la Défense a fourni des explications sur les différentes commandes d'armement et munitions dont la livraison N'a PAS suivi le paiement. Suite à la situation qui prévalait à KIGALI, avec le contrôle de l'aéroport de KANOMBE par la MINUAR, il s'est posé un problème de l'aéroport d'atterrissage des avions de transport des munitions. A cela se sont ajoutés, les effets de l'embargo unilatéral imposé au Rwanda par l'ONU (acquisition d'armement). Avec le peu de liquidités en notre possession, il a d'abord fallu honorer nos dettes envers le fournisseur habituel qui en faisait une condition préalable avant toute autre livraison. Il a tout de même livré quatre chargements en notre faveur. Nous avons également connu un embargo financier (Traveller-chèque frappé d'opposition dans les banques).

a. Dossier O M I

La mise en place d'un acompte de UN MILLION \$ suivant le contrat signé par le Général de Brigade KABILIGI N'a PAS abouti à la livraison du matériel commandé à cause du retard dans l'approvisionnement du dit acompte. La procédure de rapatriement de ces fonds a été confiée à notre Ambassadeur à NAIROBI - KENYA . Dossier très difficile à débloquer car OMI se fait introuvable.

b. Dossier DYL INVEST (LEMONIER)

Le Contrat passé avec Monsieur LEMONIER pour un montant de ± 4,6 Millions \$ au début de l'année 1993 a été exécuté pour la moitié du contrat avant la reprise des hostilités le 06 Avril 1994. Avec tous les effets de l'embargo, le dit fournisseur N'a PAS pu poursuivre les livraisons. Une mission (Lt Col KAYUMBA) a été dépêchée pour le contacter et remettre les fonds NON utilisés (2,5 Millions \$) . Devant son refus de rembourser, l'affaire a été portée devant les tribunaux.

c. Dossier R S A (Colonel BEMS er BAGOSORA)

La commande pour 4,5 Millions \$ chez un fournisseur privé Sud Africain N'a connu AUCUNE livraison car le paiement effectué ~~en~~ traveller-chèque a été frappé d'opposition à cause de l'embargo bancaire.

d. Dossier SEYCHELLES (Lt Col Ir RUHORAHOZA)

Les livraisons ont eu lieu mais plus ou moins 15 t de matériel N'ont PAS été livrés car insuffisant pour le transport en avion.

e. Dossier Capt BARRIL (Formation Ops Spéciales):
Ministre BIZIMANA Augustin.

Un acompte de 1,2 Million \$ a été versé par l'Attaché Militaire et de l'Air à PARIS. L'opération TURQUOISE NE voulant PAS superposer avec toute autre coopération française avec le Rwanda a fait rater la mission BARRIL. Toutefois, une équipe de reconnaissance de sa mission avait reçu 130.000 \$ à KIGALI. Il reste donc à recouvrer 1,07

Millions \$. La réunion recommande des contacts avec ce fournisseur pour la mise à disposition du montant dû. La même attitude a été recommandée pour les autres dossiers.

f. Dossier Formation Renseignement militaire (Ministre BIZIMANA Augustin).

Un contrat de formation en renseignement militaire pour 40.000 \$ a été passé avec des particuliers et N'a PAS été exécuté. Ce montant est à rapatrier. Les contacts avec ces individus doivent être entamés pour la mise à disposition.

g. Compte KINSHASA (Ministre BIZIMANA Augustin)

Sur ce compte qui avait été ouvert pour faciliter le transport des munitions, il NE reste qu'entre 10.000 \$ et 20.000 \$. La réunion N'a PAS reçu des précisions sur le volume de cette enveloppe NI les détails de son utilisation. (Frais de téléphone des agents en mission, stagiaires au retour dans le pays, etc ...).

h. Compte Défense Civile

Sur ce point, le Ministre de la Défense a précisé qu'il revient au Gouvernement de faire une mise au point en demandant aux personnes ayant perçu ces collectes d'expliquer leur destination.

6. Rentabilisation du Patrimoine

a. IMPRIMERIE AR

La réunion recommande de finaliser le dossier avec MUSHEKURU de BUTEMBO qui dispose de deux papeteries à BUKAVU et à GOMA et qui offre son établissement à un prix préférentiel de location. La Commission devra se mettre en conformité avec la législation commerciale locale et cherchera des renseignements suffisants sur la personnalité et l'honorabilité de MUSHEKURU.

b. AERONEFS

Au cours de la réunion, une information a été fournie comme quoi des militaires Zaïrois les ont déplacés du Camp SAYO vers KINDU. La réunion recommande de requérir de plus amples informations.

7. Création du Fonds de Résistance.

La réunion recommande au Gouvernement de sensibiliser tout le monde à une cotisation pour alimenter ce fonds. La réunion a décidé que les modalités de gestion seront définies en considération des effectifs, des ressources et des programmes de l'organisation.

8. Déplacement des membres de la Commission

Au cours de la réunion, le principe de scinder les Commissions en deux et parallèles à GOMA et à BUKAVU a été retenu.

9. Organisation des loisirs.

La réunion a adopté pour la proposition de la Commission à ce sujet.

10. D I V E R S

- La réunion a décidé de renforcer la Commission par :
 Major NZABONIMPA Joseph
 Major NDAGIJIMANA Samuel
 Major Juriste HANYURWIMANA Epiphane
 Capt Ir RUTAKAMIZE Grégoire

K0041519

Capt ABIMANA Augustin
Lt Juriste KARAMIRA Callixte

-La réunion a donné des prérogatives aux commissions de recruter d'autres personnels capables de les aider dans leurs travaux.

- Au cours de la réunion, il a été recommandé au Gouvernement de composer une équipe d'avocats et de spécialistes pour la défense de nos intérêts et pour recouvrer tout notre patrimoine (patrimoine exilé au ZAIRE et patrimoine des Ambassades, aéronefs à ARUSHA, etc ...).

K0041520

11. Les priorités assignées à la Commission

- a. Faire l'inventaire du matériel saisi et/ou détenu par les zaïrois et établir un Procès-verbal contresigné par les deux parties .
- b. Acquisition bâtiment de travail à GOMA et sa protection
- c. Rentabilisation du Patrimoine et de l'IMPRIMERIE AR
- d. Recouvrement des Fonds et autres biens subtilisés.
- e. Voies et Moyens d'accroître les Ressources
- f. Déblocage des Fonds de la Banque Nationale du Rwanda
- g. Programme d'acquisition des vivres.

VI. CONCLUSIONS

1. DECISIONS

Les participants à la réunion ont décidé ce qui suit :

- a. Les militaires et leurs familles vont être regroupés dans des sites en prenant le soin de séparer les quartiers en créant des zones réservées aux militaires mariés et d'autres aux célibataires. Seuls les volontaires et disciplinés seront acceptés dans ces sites. Les inscriptions par Unité et pour toutes les catégories (Offr, SOffr et hommes de troupe) doivent être terminées avant le 25 Septembre 1994. Les filles et femmes militaires sont également concernées.
- b. Les recrues volontaires et disciplinées attachées à des Bataillons seront reprises et encadrées dans les sites militaires. Le reste sera versé dans les sites civils
- c. Un code de conduite régissant les Forces Armées Rwandaises va être élaboré par la Commission des Affaires Sociales et doit être prêt pour fin Septembre 1994. Mais d'ores et déjà, les militaires déserteurs ou ayant regagné les rangs du FPR doivent être chassés des FAR sur base d'un document réglementaire.
- d. L'élaboration par la Commission Politique, d'un document "IDEOLOGIE" pour les membres des FAR. Elle préparera également un dossier sur les négociations éventuelles avec le FPR.
- e. Les Aumôniers Catholiques confectionneront un mémorandum sur l'évolution de l'Eglise catholique au Rwanda en mettant en exergue son influence politique.
- f. Les orphelins et les petits enfants couramment nommés "CRAP" seront recensés et orientés dans des orphelinats.
- g. Le droit d'association et la liberté d'opinion sont reconnus aux militaires mais ceux qui n'ont pas le mandat

de l'Armée ne doivent PAS s'écarter de l'idéologie fixée. Le Code de conduite fixera les conditions d'adhésion et de participation aux réunions à caractère politique. L'adhésion des militaires des FAR aux partis politiques reste toutefois interdite étant donné que nous devons défendre une même idéologie. Tout déplacement en dehors des régions du NORD et SUD KIVU doit être préalablement signalé au Commandement.

K0041521

- h. - Un dossier sur les exactions du FPR sera confectionné par la Commission Information et Documentation afin de montrer à la Communauté Internationale l'autre face de la guerre que le FPR cherche à tout prix à cacher.
- Le premier bulletin hebdomadaire d'information doit paraître dans la deuxième quinzaine de Septembre 1994.
- i. Mise en place d'une équipe de contact composée du Lt Col BEM BAHUFITE et Major Gd TERERAHO chargée de suivre de près le dossier des avoirs de la Banque Nationale du Rwanda qui sont stockés dans les Banques Zaïroises.
- j. Location SANS délais d'une maison à GOMA pour le fonctionnement du Commandement. Au niveau des sites, il a été décidé de construire des baraquements à utiliser comme locaux de service.
- k. La Commission Patrimoine, Finances et Accroissement des Ressources fera un inventaire complet de tous les véhicules encore à la disposition des FAR ainsi que ceux subtilisés, volés ou immobilisés. La liste sera prête fin Septembre 1994.
- l. La même Commission entendra tous les intervenants Rwandais dans les dossiers relatifs aux Commandes des munitions qui présentent des litiges et proposera des mesures de recouvrement de ces fonds. Elle fera aussi une descente chez les Comptables AR - Gd N - E S M et E S O ainsi que chez les S4 et autres Officiers payeurs pour recenser les fonds disponibles comparativement aux décaissements dans la trésorerie. Conjointement avec le rapport de la Commission Sociale, les fonds recouverts serviront au règlement des litiges des salaires. Les reliquats seront consignés pour un programme d'utilisation ultérieure.
- m. L'Imprimerie AR est à rentabiliser dans les meilleurs délais.
- n. L'organisation des Forces Armées Rwandaises est modifiée comme suit :
- L'Armée Rwandaise et la Gendarmerie Nationale fusionnent et sont remplacés par un Commandement unique dénommé HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMEES RWANDAISES.
 - Le HAUT COMMANDEMENT comprend 11 Membres qui sont
 - * Le Commandant des Forces Armées Rwandaises
 - * Le Commandant Adjoint des FAR
 - * Deux Commandants de Groupements BUKAVU et GOMA
 - * Deux Commandants Adjoints de Groupements
 - * Cinq Présidents de Commissions (Politique et Relations Extérieures, Affaires Sociales, Information et Documentation, Planification, Patrimoine - Finances et Accroissement des Ressources).

- Les anciens Secteurs Ops sont dissous.

2. Recommandations

a. La réunion recommande au Gouvernement ce qui suit :

- La population doit rester régulièrement informée sur sa situation de réfugié ainsi que sur celle qui prévaut dans notre Pays pour ne pas être découragé et retourner d'initiative au Rwanda où elle risque d'être décimée.

KUG+1522

- Un effort doit être fait pour faciliter les déplacements à l'étranger de notre clergé afin de faire entendre notre cause de par le monde.

- Création d'une Commission chargée de rédiger un livre blanc sur le régionalisme, lequel parlera de son développement historique, en déterminera les causes et proposera des remèdes qui contribueront à bannir à jamais ce fléau dont les conséquences sont très graves. Des débats sur problème sont à organiser de même qu'un organe d'information est à créer en privilégiant la consultation, la concertation et la transparence.

- Il faudrait encourager par tous les moyens le placement de nos journalistes dans les maisons de presse pouvant nous être utiles et établir des liens de correspondance avec ces dernières. Il N'est PAS opportun, dans la situation actuelle, de reprendre les émissions Radio étant donné que tous nos efforts doivent être axé sur l'amélioration de notre image à l'extérieur et que ce qui peut être interprété comme une reprise de propagande de notre part est à éviter.

- Nomination du Haut Commandement dans les meilleurs délais afin d'assurer un bon fonctionnement de la nouvelle organisation des Forces Armées Rwandaises.

b. La réunion recommande aux partis politiques :

- De réduire l'actuel Gouvernement à huit (8) Ministères tel que proposé par la rencontre de BUKAVU. Des Commissions seront créées au sein des nouveaux départements pour épauler les Ministres.

- De maintenir en place le Président de la République et les membres de l'Assemblée Nationale.

- Que le Premier Ministre soit une figure de carrière internationale, qui peut obtenir audience auprès de nos anciens partenaires, en profitant autant que possible de ses relations personnelles. S'il était remplacé, l'actuel Premier Ministre serait désigné à la tête de l'un des départements, notamment celui de la Mobilisation et Jeunesse eu égard à sa crédibilité et à sa popularité.

- Que Les membres du Gouvernement soient choisis en fonction de leurs compétences et NON suivant l'appartenance aux partis politiques. En particulier, le Ministre des Relations extérieures et de la Coopération sera choisi suivant les mêmes critères que le Premier Ministre.

- Que le Président de la République, le Bureau de l'Assemblée Nationale, le Premier Ministre, le représentants des

TRES SECRET

partis politiques et les Forces Armées Rwandaises devraient se réunir SANS tarder pour la mise en place du nouveau Gouvernement qui devrait être opérationnel avant la fin du mois de Septembre 1994.

3. NOS PRIORITES

Pour mémoire

A 2241523

TRES SECRET

LISTE DES PARTICIPANTS

K0041524

01. Gen Maj	BIZIMUNGU Augustin	: Chef EM AR et Président de la Réunion
02. Gen Bde	KABILIGI Gratien	: Membre de la Réunion
03. Col BEMS	MUBERUKA Félicien	: Membre de la Réunion
04. Col BEM	NKULIYEKUBONA Anselme	: Membre de la Réunion
05. Col BEMSG	NTIWIRAGABO Aloys	: Membre de la Réunion
06. Col	KANYAMANZA André	: Membre de la Réunion
07. Col	MURASAMPONGO Joseph	: Membre de la Réunion
08. Lt Col BEMS	NSENGIYUMVA Anatole	: Membre de la Réunion
09. Lt Col Med	BARANSALITSE Laurent	: Membre de la Réunion
10. Lt Col BEMS	RWAMANYWA Augustin	: Membre de la Réunion
11. Lt Col BEM	BAHUFITE Juvénal	: Membre de la Réunion
12. Lt Col Ir	RUHORAHOZA J. Bosco	: Membre de la Réunion et Rapporteur
13. Lt Col Gd	RWARAKABIJE Paul	: Membre de la Réunion
14. Lt Col CGSC	BIVUGABAGABO Marcel	: Membre de la Réunion
15. Lt Col BAM	BARANYERETSE Aloys	: Membre de la Réunion
16. Lt Col BEM	GASARABWE Edouard	: Membre de la Réunion
17. Maj BEMS	BARARWEREKANA Joël	: Membre de la Réunion
18. Maj CGSC	NTABAKUZE Aloys	: Membre de la Réunion
19. Maj BAM	NZUWONEMEYE F. Xavier	: Membre de la Réunion
20. Maj Gd	NSANZIMFURA	: Membre de la Réunion
21. Maj Gd	GAKARA	: Membre de la Réunion
22. Maj Gd	TERERAHO Cyprien	: Membre de la Réunion
23. Maj Gd	BIZIMANA	: Membre de la Réunion
24. Maj Ir	NTILIKINA Faustin	: Membre de la Réunion
25. Maj Gd	RWAGAKINGA	: Membre de la Réunion
26. Maj	MBARUSHIMANA Jacques	: Rapporteur de la Réunion
27. Capt Ir	RUTAKAMIZE Grégoire	: Rapporteur de la Réunion
28. AumCa 3 C1	KABALIRA Martin	: Membre de la Réunion